

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

630<sup>e</sup> séance

Jeudi 2 juin 2011, à 10 heures  
Vienne

*Président* : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, bonjour. Je voudrais vous accueillir de nouveau ici et je déclare ouverte la 630<sup>e</sup> réunion et la cinquante-quatrième session ordinaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Hier, nous avons eu une conférence commémorative de la cinquante-quatrième session du Comité. Beaucoup d'allocutions ont été dites et nous avons adopté la Déclaration du cinquantième anniversaire du premier vol habité dans l'espace et c'était aussi le cinquantième anniversaire du Comité.

Nous avons eu une table ronde à laquelle ont participé des orateurs éminents. Ils nous ont parlé de leurs expériences et du futur de l'exploration spatiale. Nous avons aussi profité d'un grand nombre d'interventions de la part des représentants des différents pays qui ont commenté ces événements importants. Nous avons, à la fin de l'après-midi, ouvert l'exposition qui est organisée dans la Rotonde du bâtiment et le Bureau des affaires spatiales nous a invités à une réception pour fêter cet événement.

Je tiens à remercier toutes les délégations, les invités, les astronautes et les cosmonautes qui ont participé à cette commémoration. Le Bureau, le secrétariat des Nations Unies pour tout l'appui qui nous a été donné pour que nous puissions nous souvenir de cet événement extraordinaire.

Nous avons d'ailleurs d'autres activités qui auront lieu pendant cette session du Comité.

Mesdames et Messieurs les délégués, ce matin, nous allons d'abord commencer par adopter l'ordre du jour. Je voudrais vous annoncer qu'aujourd'hui, pendant le déjeuner, toutes les délégations sont invitées à une réception qui est organisée par la délégation du Japon. Cette réception aura lieu de 13 heures à 14 h 30 dans la salle Mozart du Centre international de Vienne.

**Adoption de l'ordre du jour** (document A/AC.105/L.280) (point 2 de l'ordre du jour)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, vous êtes saisis pour approbation et adoption de l'ordre du jour de la présente session qui a pour référence A/AC.105/L.280. Cet ordre du jour provisoire a été préparé suite aux accords on est parvenu lors de la session de 2010 du Comité et il a été ensuite avalisé par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/97 datée du 10 décembre 2010.

Un programme indicatif de travail se trouve dans l'annexe de l'ordre du jour provisoire. Les annotations ainsi que le programme indicatif de travail ne font pas partie de l'ordre du jour qui doit être adopté par le Comité. Ces annotations doivent simplement aider les délégations.

Nous allons maintenant passer à l'adoption de l'ordre du jour. Je voudrais savoir s'il y a des objections à cet ordre du jour ? Il n'y en a pas. Puis-je considérer que cet ordre du jour est adopté ? Bien, merci. *Il en est ainsi décidé.*

### **Participation d'États non membres du Comité**

Je tiens à informer le Comité que j'ai reçu des demandes de la part des délégations suivantes

---

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



qui souhaitent participer à la présente session du Comité en tant qu'observateurs. Il s'agit de l'Afghanistan, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Belarus, du Costa Rica, de la Croatie, du Danemark, de la République dominicaine, du Ghana, du Guatemala, d'Israël, de la Jordanie, de l'Oman, de Panama, de la République de Moldova, du Sri Lanka, de l'Ouganda, des Émirats arabes unis, du Yémen, du Saint-Siège, de la Palestine et l'Union européenne. Je vous propose que, conformément à notre pratique, nous invitions ces délégations à participer à la présente session et faire en sorte qu'ils puissent s'adresser au Comité le cas échéant, ce qui ne doit pas préjuger d'autres demandes du même genre et n'implique aucune décision de la part du Comité concernant le statut. D'habitude, c'est une offre que nous faisons aux délégations qui le demandent.

S'il n'y a pas d'objections, nous allons procéder comme je viens de vous l'indiquer. Y a-t-il des objections ? Il n'y en a pas. Merci. *Il en est ainsi décidé.*

Je tiens aussi à informer le Comité que l'Azerbaïdjan a présenté une demande pour devenir membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. La communication officielle présentée par l'Azerbaïdjan a été reçue le 31 mars 2011. Elle a été dûment communiquée à toutes les missions permanentes des États membres du Comité sous forme d'une note verbale. La note verbale reçue par l'Azerbaïdjan se trouve dans le document CRP.7, présenté pour la présente session et le Comité prendra une décision concernant cette question dans le cadre de la question 15 de l'ordre du jour, intitulée "Questions diverses" qui sera faite la semaine prochaine.

Les délégations disposent aussi du document CRP.6 qui contient la liste de tous les documents qui ont été reçus depuis la session de l'année dernière du Comité, ce qui accompagne la demande présentée par l'Association des centres de télédétection du monde arabe, association qui demande un statut d'observateur permanent au sein du Comité.

**Déclaration du Président** (point 3 de l'ordre du jour)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Mesdames et Messieurs les délégués, j'en viens maintenant à la déclaration du Président.

Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les représentants, c'est un grand plaisir pour moi que de vous accueillir ici à la cinquante-quatrième session du Comité. C'est un honneur pour moi que d'avoir la possibilité de présider une fois de plus les travaux du CUPEA et je tiens à vous remercier tous de tout

l'appui que vous me donnez. Je vous remercie de votre coopération très efficace. Je remercie aussi mes collègues des bureaux du Comité, c'est-à-dire Mme Nomfuneko Majaja de l'Afrique du sud et M. Raimundo González-Aninat du Chili. Je les remercie d'appuyer les travaux du Comité.

Je voudrais d'ailleurs tout de suite exprimer mes profondes condoléances et manifester ma solidarité avec les peuples du Japon, du Myanmar, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, de l'Arabie saoudite et du Soudan, du fait des catastrophes naturelles récentes qui ont frappé ces pays et qui ont entraîné beaucoup de morts et entraîné beaucoup de destructions.

Ces catastrophes nous montrent une fois de plus combien nous sommes vulnérables et combien il est important d'avoir les capacités nécessaires pour atténuer les conséquences de ces catastrophes. Les outils spatiaux sont donc indispensables à cet égard. Le Comité a fait des efforts nombreux pour promouvoir l'utilisation des applications de la technologie spatiale, pour qu'on connaisse mieux ces outils, ce au niveau international, régional et national. C'est très important pour la gestion des catastrophes, le changement climatique, la sécurité alimentaire et la santé.

Mesdames et Messieurs les délégués, cette année, nous célébrons le cinquantième anniversaire du premier vol habité qui a ouvert de nouveaux horizons pour la recherche spatiale et l'exploration. Le 12 avril 1961, le cosmonaute soviétique Yuri Gagarine est monté sur le vaisseau Vostok et a volé dans l'espace et je félicite la Fédération de Russie de cet événement.

Il y a 30 ans, le 12 avril, le vaisseau spatial américain Shuttle a décollé pour la première fois pour un vol d'essai et c'est devenu le premier vaisseau spatial qui pouvait être utilisé plus qu'une fois. C'était là un résultat assez extraordinaire pour les États-Unis, pays courageux, et ce programme était très important pour la coopération internationale, ce qui a été reconnu par tous les pays. Je félicite les États-Unis à l'occasion de cet anniversaire.

J'ai eu la chance, moi-même d'aller dans l'espace, il y a 30 ans, pour une mission Saliout-6, un mois après que la navette spatiale avait terminé son premier vol. C'était une expérience considérable pour moi, qui m'a beaucoup changé, en ce sens que je suis beaucoup plus sensible à la protection de notre planète la Terre et que je souhaite participer au développement régional et mondial par les applications spatiales. Hier, le 1<sup>er</sup> juin, grâce à la Conférence commémorative et les tables rondes, nous avons réfléchi aux questions

importantes qui permettront de nous aider pour le travail de notre Comité.

J'ai d'ailleurs tiré un certain nombre de conclusions dont je voudrais vous faire état maintenant. Il s'agit de savoir mieux comment la recherche spatiale de pointe et les systèmes d'exploration et les technologies pourront contribuer pour relever les défis y compris pour ce qui est du changement climatique, et contribuer aussi à la sécurité alimentaire, la santé. Il s'agit de savoir comment les retombées positives de la recherche des vols spatiaux habités pourraient accroître les avantages surtout pour les pays en développement.

Il s'agit d'appuyer la coopération régionale et interrégionale dans le domaine des activités spatiales car c'est essentiel si l'on veut l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, si l'on veut aider les États à développer leurs capacités spatiales et si l'on veut contribuer aux objectifs de la Déclaration du millénaire des Nations Unies. Il s'agit aussi d'avoir davantage de coordination entre le CUPEA et les autres organismes intergouvernementaux pour ce qui est des programmes de développement mondiaux des Nations Unies y compris pour ce qui est des conférences importantes des Nations Unies et des sommets pour le développement social, économique et culturel.

Mesdames et Messieurs les délégués, c'est un plaisir que vous êtes venus ici des différentes parties du monde pour participer aux débats du Comité. Cette année, j'ai l'honneur d'accueillir un membre nouveau au Comité. Je le félicite d'ailleurs. Il s'agit de la Tunisie, la Tunisie qui a joué un rôle actif au sein du Comité en tant qu'observateur et je suis certain que la participation de la Tunisie enrichira nos débats au sein du Comité, discussion qui aboutira au renforcement des objectifs de coopération internationale dans l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

J'ai le plaisir d'accueillir aussi un nouvel observateur permanent au Comité. Il s'agit de l'Association internationale pour l'avancement de la sécurité dans l'espace.

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique ont fait beaucoup de progrès cette année. Je félicite donc M. Ulrich Huth de l'Allemagne, ainsi que M. Ahmad Talebzadeh de la République islamique d'Iran, car ils ont très bien dirigé les travaux de ces Sous-Comités. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à M. Shivakumar de l'Inde, à M. Sam Harbison du Royaume-Uni, M. Peter Martinez de l'Afrique du sud, à M. Sergio Camacho du Mexique, à M. José

Monserat Filho du Brésil, à Mme Irmgard Marboe de l'Autriche et à M. Jean-François Mayence de la Belgique qui ont fort bien dirigé les groupes de travail des Sous-Comités cette année. Ainsi, l'on a vu qu'il s'agit de promouvoir le rôle de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, il s'agit de prendre des décisions importantes, protéger la Terre, son environnement, renforcer les capacités des États pour promouvoir le développement culturel, social et économique.

Il s'agit de faire en sorte que les pays comprennent mieux les cadres réglementaires et les mécanismes à cet effet. Il y a beaucoup d'experts de la science, du droit et de la politique, qui ont offert leurs services ainsi que leur temps pour aider le Comité et les Sous-Comités afin que ces entités arrivent à des résultats tout à fait patents.

Je tiens donc à exprimer ma sincère appréciation à toutes ces personnes qui ont apporté une contribution précieuse qui nous permet de progresser et de mettre en exergue ce rôle absolument extraordinaire qui est celui du CUPEA et de ses deux organes subsidiaires.

Le Sous-Comité scientifique et technique continue à suivre ce qui se passe au niveau du système mondial de navigation par satellite et les avantages que représentent ces systèmes.

Des activités ont été entreprises par le Bureau des affaires spatiales et je suis heureux d'en être le secrétaire exécutif. Le développement, la diffusion des informations sont nécessaires pour renforcer les capacités dans ce domaine et c'est un plaisir pour moi que de noter l'engagement permanent et les efforts que fait le Bureau à cet égard. Le Programme des Nations Unies pour les applications spatiales renforce les capacités des pays en développement dans le domaine de l'utilisation de la technologie spatiale pour soutenir le développement durable et pour atteindre les objectifs mondiaux de développement.

Sur la base des propositions faites par le bureau, les deux Sous-Comités ont recommandé les activités du Programme pour 2011 pour approbation au Comité et le Bureau nous présentera aussi à cette session les activités pour 2012.

Compte tenu de ce que j'ai dit sur les problèmes que posent les catastrophes, je note avec plaisir les progrès qui ont été faits dans la mise en œuvre du plan d'action de SPIDER 2011-2012 et je tiens aussi à féliciter les États membres qui ont versé des ressources volontaires. Je remercie les autres États membres aussi qui ont dit qu'ils étaient prêts à faire des contributions en espèces et en nature pour appuyer la mise en œuvre du programme.

Mesdames et Messieurs les délégués, le rôle des organisations internationales et des autres entités dans le domaine spatial est extrêmement important car il s'agit de promouvoir les activités spatiales aux niveaux national, régional, interrégional et mondial.

Je voudrais souligner surtout le rôle que jouent les mécanismes régionaux qui offrent des plateformes pour mieux coordonner le travail et la coopération entre les nations qui ont des vols habités dans l'espace ainsi que les nations émergentes pour ce qui est des partenariats.

Je note les préparatifs de la Conférence du leadership africain sur la science spatiale et la technologie pour un développement durable sur la question "Une vision en partage pour l'espace en Afrique". Cet événement sera organisé par le Gouvernement du Kenya du 26 au 28 septembre prochain.

La 17<sup>e</sup> session du Forum régional de l'Agence spatiale de l'Asie et du Pacifique s'est tenue à Melbourne en Australie du 23 au 26 novembre 2010. Ce forum avait pour thème "Le rôle de la technologie spatiale et l'industrie dans le changement climatique". La 18<sup>e</sup> session du forum sera organisée conjointement par le Gouvernement de Singapour et le Gouvernement du Japon. Il sera accueilli par Singapour en décembre prochain.

L'APSCO a eu sa 4<sup>e</sup> réunion du Conseil à Pattaya en Thaïlande à la fin du mois de janvier dernier. On y a approuvé la mise en œuvre du système de satellites à haute résolution de l'APSCO. C'est un projet pour le système d'observation des objets dans l'espace qui se trouve au sol. Ces deux projets seront mis en œuvre en plus de la plateforme de partage des données qui est aussi un projet de l'APSCO.

La VI<sup>e</sup> Conférence spatiale des Amériques s'est tenue à Pachuca au Mexique du 15 au 19 novembre 2010. Elle a été accueillie par le Gouvernement du Mexique. Une Déclaration de Pachuca y a été adoptée qui invite à créer un groupe consultatif technique sur l'espace composé de représentants des agences spatiales et des agences gouvernementales responsables des questions spatiales des pays du continent qui devrait aider la Conférence spatiale des Amériques ainsi que ses secrétariats par intérim respectifs.

Je voudrais d'ailleurs mettre en relief le rôle important que jouent les centres régionaux pour la science spatiale et l'éducation technologique qui sont affiliés aux Nations Unies. En effet, ils renforcent la coopération. Le travail qui est effectué par les centres régionaux et qui est appuyé par le Programme des Nations Unies sur les applications spatiales, est un travail très important. Ces centres

régionaux ont des infrastructures pour la formation de pointe dans le domaine des sciences et de la technologie spatiale. Ils ont de nombreux programmes d'enseignement qui sont un véritable succès.

Nous bénéficions d'un appui de la part d'autres États, de la part des organisations qui ont le statut d'observateur et sont en coopération avec nos États membres. Je vais en mentionner quelques-unes en sus de celles que j'ai déjà mentionnées.

La Fédération internationale d'astronautique en collaboration avec les pays respectifs organisateurs a organisé chaque année un Congrès international de l'astronomie qui permet d'être une plateforme pour le dialogue entre les principaux partenaires dans ce domaine, à la fois au niveau gouvernemental mais également au niveau du secteur privé. L'année dernière, ce congrès s'est tenu en République tchèque et je suis très heureux de pouvoir remarquer la conclusion fructueuse qui a été atteinte. Je me réjouis que cette année ce congrès se tienne en Afrique du sud.

J'aimerais également remercier l'Institut international du droit spatial, IISL, et le Centre européen pour le droit de l'espace, ECSL, qui ont organisé de façon fructueuse, un colloque au cours de cette session du Sous-Comité juridique dont le thème était "Un nouveau regard pour la délimitation de l'espace aérien et de l'espace extra-atmosphérique".

Depuis notre dernière session, nous avons pu constater de nombreuses réalisations en matière d'espace par les membres du Comité et du Sous-Comité en prenant en compte le fait que toutes les délégations ont reçu un CD-Rom contenant la publication complète, fait important en matière d'espace sur 2010, qui a été également distribué lors des deux Sous-Comités cette année. Je ne vais pas m'appesantir ou approfondir et donner plus de détails.

Avant de conclure, je voudrais souligner un fait que nous ne pouvons pas oublier. Ces jours, au cours du cinquantième anniversaire de notre première réunion de notre Comité, nous devons également nous souvenir qu'au cours de toutes ces années, le secrétariat des Nations Unies depuis 1993, est représenté par le Bureau des affaires spatiales. Nous travaillons de concert et nous pouvons constater un engagement pour faciliter notre travail et appliquer nos décisions.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, au nom du Comité, notre gratitude au personnel présent et passé du Bureau et des Nations Unies qui nous ont aidés dans cette entreprise.

Je voudrais également remercier l'équipe de la Section des services et de recherche du Comité du Bureau pour leur engagement et leur excellent soutien lors de la présente session du Comité.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous avons beaucoup à débattre et à convenir lors des prochains jours. Toutefois, en prenant en compte les résultats excellents, les réalisations importantes, la résolution fructueuse de nombreuses questions complexes, tout en gardant le consensus dans ce processus, avec votre coopération et vos contributions, je suis sûr que nous parviendrons au plein succès. Je vous remercie pour votre attention.

### Organisation des travaux

**Le PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Mesdames et Messieurs les délégués, comme par le passé, le programme indicatif de travaux qui est annexé à l'ordre du jour adopté par le Comité plus tôt ce matin, sera suivi tout en faisant montre de souplesse et peut-être modifié tout au long de nos travaux. La résolution de l'Assemblée générale 32/71 requiert que les membres de chaque organe des Nations Unies soient informés au début de chaque session des ressources disponibles.

Je voudrais vous informer des arrangements faits pour la session de ce Comité. Des salles de conférence, la salle de conférence M1, M7, MOE100, MOE13, MOE15, 16, 18, 19, ainsi que la salle EO953. L'interprétation simultanée sera faite en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol. Un enregistrement sera fourni pour les séances plénières dans la langue originale et en anglais.

Notez, si vous le voulez bien, que dans l'annexe à la résolution 56/242, l'Assemblée générale a adopté les lignes d'orientation concernant la limite de durée des réunions y compris les éléments suivants.

- a) Les réunions devront se tenir lors des heures stipulées, c'est-à-dire de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, les jours ouvrables ;
- b) Les organes intergouvernementaux devront procéder à un examen de leurs méthodes de réunion et des cycles de notification de l'information et en coordination avec les services de conférence, ajuster leurs demandes de réunions pour les sessions ultérieures.

Outre ce que je viens de mentionner, les contraintes financières pesant sur les services de conférence coïncident avec une tendance à la hausse de demandes de réunions et de services de documentation. Les capacités existantes ne nous

permettent pas d'avoir une charge de travail plus importante. Voilà pourquoi il faut respecter strictement ces lignes d'orientation pour ce qui est de l'interprétation, des services de réunions et de documentation. En particulier, les réunions ad hoc, les consultations informelles ou les réunions qui se tiendraient hors des heures stipulées ou qui ne se tiendraient pas pendant les jours ouvrables, ne seront pas possibles. Le service de gestion des conférences a proposé un nombre de mesures visant à l'efficacité et l'efficacités telles que l'appel à la sous-traitance extérieure, le traitement des documents électroniques, une aide pour ce qui est de la rédaction de rapports, entre autres.

Par conséquent, la coordination et la coopération étroite entre les délégations, le secrétariat et les services de conférence est aujourd'hui encore plus importante. Nos collègues des services de conférence feront de leur mieux pour vous servir au mieux comme ils l'ont fait par le passé, en soumettant de façon opportune la documentation pour la session, ils permettront que vous ayez la documentation dans les six langues officielles le plus rapidement possible. Toutefois, étant donné les contraintes que je viens de mentionner, certains documents ne seront disponibles qu'après-midi. La dernière après-midi, lors de la session de clôture, ou en anglais par exemple uniquement. Cela dépend de quand le document sera soumis.

En votre nom, je voudrais assurer le secrétariat que nous pouvons compter sur une bonne coopération et la compréhension des délégations en la matière.

Je voudrais également rappeler aux délégués la demande de l'Assemblée générale de raccourcir les rapports qui sont élaborés par le secrétariat y compris les rapports des organes intergouvernementaux. Étant donné que le secrétariat continue à être sous pression pour réduire davantage la longueur de ses rapports, des mesures ont été prises conformément aux Lignes directrices établies par le Secrétaire général pour atteindre ce but. Toutefois, je peux vous assurer que cela sera fait sans que la qualité ou la teneur des rapports n'en soit affectée et par conséquent nous vous demandons votre compréhension et votre soutien.

Les délégués sont priés d'éteindre leur portable quand ils entrent dans les salles de conférence. Les téléphones portables qui ne sont pas éteints ou qui sont sur vibreur peuvent interférer gravement sur le système sonore des salles de conférence et, par conséquent, affectent la qualité de l'interprétation et de l'enregistrement. Je vous exhorte grandement à respecter cette demande.

Avant de passer au point de l'ordre du jour suivant "Débat général", je voudrais saisir cette occasion pour vous informer qu'au titre du point 15, "Questions diverses", que nous aborderons la semaine prochaine, nous examinerons, entre autres choses, les candidatures reçues émanant des différents groupes régionaux pour le poste de second vice-président du Comité pour la période 2012-2013 et pour le poste de président du Sous-Comité juridique pour la même période. Ainsi les bureaux pour la prochaine période seront complets.

Nous avons également reçu la candidature pour la présidence du Sous-Comité scientifique et technique pour la période 2014-2015. Ces candidatures sont présentées dans le document de conférence, documents 3, 4 et 5, et ont été distribués à toutes les délégations.

#### **Débat général** (point 4 de l'ordre du jour)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais maintenant que nous passions à l'examen du point 4 de notre ordre du jour, "Débat général". À titre d'information, les déclarations ne doivent pas excéder 10 minutes. Le premier orateur sur ma liste est le représentant du Groupe des 77 et de la Chine, M. l'Ambassadeur Soltaneh.

La Grèce a un commentaire à faire.

**M. P. ZOGRAFOS** (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. Je voudrais, pour compléter votre intervention, rendre hommage à vos collègues, les astronautes qui ont perdu leur vie lors d'expéditions spatiales. Lors de mon intervention de l'après-midi, je distribuerai une liste de ces personnes héroïques fantastiques.

Je voudrais également, car il s'agit de notre première session officielle, j'aimerais exprimer mes condoléances et les condoléances de mon pays, mes condoléances en mon nom propre, car nous avons des liens étroits avec le Japon et nous voulons exprimer nos condoléances suite à cette catastrophe qui a frappé ce pays, non seulement cette catastrophe naturelle le tsunami, mais également cette catastrophe nucléaire provoquée par l'homme. Ma famille est également atteinte et touchée et je pense qu'il doit s'agir là d'une grande leçon pour l'humanité afin d'utiliser au mieux les sources d'énergie nucléaires, non seulement dans l'espace extra-atmosphérique mais également sur Terre.

Cette occasion, cette possibilité me conduit à demander une minute de silence en hommage aux victimes et d'offrir nos condoléances au Japon. Merci, Monsieur le Président, et excusez-moi pour cette interruption.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci infiniment, M. le représentant de la Grèce pour cette proposition. Oui, je suis d'accord avec vous. Nous pouvons observer une minute de silence. Merci.

Je donne maintenant la parole au représentant du Groupe des 77 et de la Chine.

**S.E. M. A.A. SOLTANEH** (République islamique d'Iran - Groupe des 77 et de la Chine) [*interprétation de l'arabe*] : Au nom de Dieu le compassionné.

[*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je voudrais exprimer notre satisfaction de vous voir présider de façon fructueuse la cinquante-quatrième session du COPUOS, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et vous assurer vous ainsi que les membres de votre Bureau de notre total soutien.

Le Groupe voudrait également exprimer son appréciation à Mme la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman et son personnel pour la documentation et la planification de cette réunion.

Monsieur le Président, cette année est le cinquantième anniversaire de la première session de notre Comité et le cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité, vol effectué par Yuri Gagarine le 12 avril 1961. Environ 500 hommes et femmes ont eu le privilège de se rendre dans l'espace et ont été source d'inspiration pour les générations futures pour que ces dernières prennent le chemin de la science spatiale et y consacrent leur travail dans le but d'améliorer le bien-être de toutes les populations.

Lors de cette période, le Comité a agi comme plateforme pour utiliser les avantages et les bénéfices de la recherche spatiale et des techniques spatiales, bénéfiques pour les pays qui luttent pour surmonter les difficultés sociales et économiques. À cet égard, le Groupe des 77 et de la Chine voudrait saisir cette occasion pour exprimer son appréciation pour le travail que le Comité et les deux Sous-Comités ont mené à bien dans la promotion de la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique par le biais de la rédaction de traités régissant les activités extra-atmosphériques et en offrant un cadre adéquat pour traiter ces questions qui ont un impact important sur le développement des nations.

Plus le Comité identifie, débat, trouve des solutions pour ces questions fondamentales de notre temps, plus le rôle du Comité sera indispensable. Récemment, le Comité a été le témoin du fait de la

manière dont les pays en développement se sont consacrés aux activités spatiales et aux débats de notre Comité. Plusieurs États membres du Groupe des 77 et de la Chine ont effectué et atteint des jalons dans leurs activités spatiales, alors que d'autres commencent à lancer des activités spatiales et à les intégrer dans leur programme national. Ceci montre que tous les membres du Groupe sont de plus en plus sensibles pour ce qui est du potentiel, de l'importance et de l'incidence que les activités spatiales ont aujourd'hui.

Dans un tel contexte, le Groupe estime que toutes les instances, tous les forums où l'on débat de questions liées à l'espace doivent être renforcés afin de garantir que toutes les nations, tous les pays peuvent s'engager dans ces activités sur une base d'égalité.

Le Groupe voit que le renforcement de la coopération internationale pour les activités spatiales devrait être fait afin de promouvoir tous les aspects de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et également afin d'améliorer les activités en cours et futures dans ce domaine afin de contribuer à la prospérité mondiale, sociale et économique, au développement durable en particulier pour les pays en développement.

D'emblée, le Groupe des 77 et de la Chine souhaite rappeler l'exploration de l'espace extra-atmosphérique sur une base d'égalité et conformément au principe de non appropriation de l'espace y compris la Lune et d'autres corps célestes, et l'utilisation pacifique de l'espace comme cela est stipulé dans les articles 1, 2, 3 et 4 du Traité sur les Principes régissant les activités de l'espace dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique y compris la Lune et les autres corps célestes, afin d'assurer que les bénéfices des activités spatiales soient communs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, plusieurs des questions débattues lors de cette session sont d'une importance cruciale pour les pays en développement. La protection de l'environnement, le transfert des technologies, le renforcement des capacités, le développement durable, la prévention et la réduction des catastrophes naturelles, entre autres, voilà des domaines qui doivent être renforcés par le biais de la coopération internationale dans le domaine des activités spatiales.

L'espace joue un rôle important et croissant dans le développement social et économique de toutes les nations. Les activités dans l'espace, ces dernières décennies, ont augmenté de façon importante avec l'apparition de nouveaux acteurs

émanant d'organes gouvernementaux ou non gouvernementaux partout dans le monde.

Par conséquent, l'espace devrait être protégé et utilisé de façon rationnelle en tant que ressource naturelle limitée. L'utilisation durable de l'espace devra être garantie si toutes les activités menées à bien dans un tel contexte sont étayées par des règles claires, des règlements et des recommandations clairs. Dans le même temps, cette nouvelle réalité montre que beaucoup de travail reste à faire et que de nombreux sujets devraient être traités.

Monsieur le Président, la prolifération des débris spatiaux et les possibilités accrues de collision et d'interférences, provoquent les inquiétudes concernant la durabilité à long terme des activités spatiales en particulier pour l'orbite proche de la Terre et l'orbite géostationnaire. Le Groupe des 77 et de la Chine, par conséquent, salue la création d'un groupe de travail sur la durabilité à long terme des activités spatiales au sein du Sous-Comité scientifique et technique et encourage le Comité à suivre le débat au titre de ce point afin de contribuer de façon collégiale à rendre les activités spatiales plus sûres pour tous les acteurs impliqués, et assurer simultanément que tous les pays ont un accès équitable à l'espace.

Monsieur le Président, dans ce contexte, le Groupe estime que ce Comité devrait jouer un rôle actif dans le renforcement de l'interaction entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique afin de s'assurer que les progrès scientifiques et techniques sont traités de façon adéquate dans le cadre juridique des activités spatiales. La coordination et les synergies entre ces deux Sous-Comités seraient également l'occasion de promouvoir la compréhension, une meilleure adhésion et un meilleur respect et conformité avec les instruments juridiques existants des Nations Unies.

À cet égard, le temps accordé au Sous-Comité juridique devrait être rationalisé et optimisé. Cela pourrait être obtenu par le biais de l'inclusion, l'inscription de discussions de fond, de questions de fond visant à renforcer le développement progressif du cadre juridique international pour les activités spatiales. Par conséquent, la durée actuelle de deux semaines pour la session du Sous-Comité juridique devrait être gardée afin de s'assurer que les aspects juridiques futurs de ce cadre juridique international peuvent être traités adéquatement.

Monsieur le Président, en effet nous avons un mécanisme adéquat au sein du COPUOS, au sein du Comité et au sein de ses deux Sous-Comités pour traiter des questions liées à l'espace. Nous devons nous rappeler que les populations du monde

comptent sur le système des Nations Unies pour satisfaire les besoins de tous et en particulier les besoins des pays en développement. Dans un esprit de coopération et de consensus, nous espérons que nous pourrions traiter ces questions et que nous aboutirons à des conclusions et des recommandations qui contribueront à renforcer la prospérité mondiale par le truchement de la promotion d'une coopération internationale accrue pour ce qui est des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Le Groupe est disposé à se lancer dans les discussions qui vont avoir lieu lors de cette session du Comité et exprimera ses points de vue au titre des points spécifiques de l'ordre du jour. Merci beaucoup pour votre attention, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Groupe des 77 et de la Chine. L'orateur suivant, M. l'Ambassadeur Padilla de la Colombie qui parlera au nom du GRULAC.

**S.E. M. F. PADILLA DE LEÓN** (Colombie - GRULAC) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, le GRULAC, je voudrais vous féliciter puisque nous vous voyons de nouveau à la Présidence de la cinquante-quatrième session de ce Comité. Vous pouvez compter à cette occasion sur le soutien du GRULAC. Nous remercions également Mme la Directrice du Bureau des affaires spatiales et le secrétariat pour la documentation fournie aux fins des travaux de ce Comité.

Le cinquantième anniversaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et le cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité reflètent les progrès effectués pour ce qui est de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique au bénéfice du développement humain.

En ce sens, le GRULAC voudrait souligner et saluer le travail de ce Comité et de ses Sous-Comités pour le renforcement du dialogue et la promotion de la coopération internationale. Le GRULAC est convaincu de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et des bénéfices que son utilisation peut générer pour le développement humain. Dans ce sens, nous réitérons notre attachement et notre respect des principes et des accords qui doivent régir les activités des États dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, en particulier l'accès universel à l'espace extra-atmosphérique en

toute égalité pour tous les États, le principe de non appropriation de l'espace qui inclut la Lune et d'autres corps célestes, l'engagement des États pour l'utilisation limitée à des fins pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, le grand progrès des activités spatiales dans différents domaines du développement humain et l'utilisation des techniques spatiales dans des domaines aussi divers que la science, l'environnement, la médecine, l'éducation nous mènent à mettre en exergue l'importance de la coopération internationale et interrégionale pour que tous les pays s'approprient ces progrès et en particulier les pays en développement par le truchement de programmes et d'activités de renforcement des capacités dans les domaines scientifiques et technologiques.

D'autre part, l'utilisation chaque fois croissante de l'espace extra-atmosphérique par un nombre croissant d'acteurs pourrait provoquer des incidences imprévisibles pour l'environnement de l'espace extra-atmosphérique. Des problèmes comme la saturation de l'orbite géostationnaire, la gestion des débris spatiaux et l'utilisation de l'énergie nucléaire en orbite terrestre sont là des aspects qui pourraient affecter la durabilité des activités spatiales.

En ce sens, le GRULAC salue les travaux réalisés dans le cadre du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. En ce sens, nous estimons que l'examen de cette question ne peut pas et ne doit pas devenir un instrument pour les pays ont géré et utilisé les techniques spatiales par tradition, créent des restrictions pour d'autres pays qui légitimement aspirent au développement et à l'utilisation des techniques spatiales comme outil fondamental pour améliorer les conditions de vie de leur population.

Monsieur le Président, le GRULAC reconnaît le travail important mené à bien par ce Comité dans la promotion d'une plus grande interaction entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique afin de garantir que les activités spatiales se développent dans le cadre d'un cadre juridique adéquat qui permettra la promotion de la compréhension, l'acceptation et l'application réelle des instruments juridiques déjà existants des Nations Unies.

Monsieur le Président, le GRULAC croit fermement que la coopération régionale et interrégionale constitue un des piliers fondamentaux pour ce qui est de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, ce qui permettra également l'échange de connaissances et de bonnes pratiques, en sus du renforcement des capacités au niveau national et régional. Dans ce sens, le

GRULAC salue les travaux élaborés dans le cadre de la Conférence spatiale des Amériques, CEA. Cette conférence est le principal forum pour la promotion de la coopération régionale et internationale pour les États d'Amérique, visant à progresser en matière d'activités spatiales en prenant en compte le fait que l'application et l'utilisation pacifique des techniques émanant des activités spatiales amènent à soutenir le développement économique, social, environnemental humain des pays du continent.

De la même façon, le GRULAC salue la tenue de la VI<sup>e</sup> Conférence spatiale des Amériques qui s'est tenue au Mexique en novembre 2010 et se félicite de ses fonctions en tant que secrétariat temporaire de cette conférence. Nous voulions également saluer l'engagement de l'Équateur qui a été secrétaire permanent de 2006 à 2010.

Le GRULAC remercie le Bureau des affaires spatiales pour sa collaboration et considère qu'il est important que le Comité continue à renforcer la coopération avec les organismes régionaux et des institutions universitaires et scientifiques en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de sensibiliser aux bénéfices que la science et les techniques spatiales peuvent amener au développement durable.

Monsieur le Président, l'ordre du jour qui nous est soumis comprend des thèmes de grande importance pour le développement, comme le lien de l'espace avec les ressources en eau, les changements climatiques, la prévention, la gestion, la réduction des catastrophes naturelles, domaines qui en particulier intéressent grandement l'Amérique latine puisque ces domaines sont liés de façon très étroite avec le développement de nos États.

Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais vous réitérer, Monsieur le Président, notre volonté de collaborer afin de contribuer à un débat constructif et que les travaux, lors de cette session puissent être couronnés de succès. Dans ce sens, nous exprimerons notre point de vue au titre des points suivants de l'ordre du jour, points qui seront abordés au cours des prochaines journées. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Colombie qui prenait la parole au nom du GRULAC. Je donne maintenant la parole au représentant de la Hongrie au nom de l'Union européenne.

**M. E. BOTH** (Hongrie - Union européenne) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, chers délégués,

j'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne, les pays candidats Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie, les pays du Processus de stabilisation et d'association, les candidats potentiels Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, ainsi que l'Arménie, la Géorgie, le Lichtenstein, la Norvège, la République de Moldova, l'Ukraine, s'associent à cette déclaration.

D'emblée, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de cette cinquante-quatrième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes sûrs que sous votre conduite avisée, le Comité atteindra le plein succès.

Les activités spatiales sont croissantes et leur importance est cruciale. L'espace est une ressource pour tous les pays du monde. Ceux qui n'ont pas encore lancé d'activités spatiales le feront à l'avenir. Par conséquent, l'Union européenne considère qu'il est nécessaire d'assurer une plus grande sécurité dans l'espace extra-atmosphérique et estime qu'un processus pragmatique et progressif nous permettra d'atteindre cet objectif.

L'Union européenne s'est engagée au développement, à la mise en place de la transparence et de mesures de renforcement de la confiance comme vecteur pour renforcer la sûreté et la sécurité dans l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes particulièrement sensibles à cette question des risques posés par les débris spatiaux qui vont à l'encontre des activités présentes et futures.

Dans sa réponse à la résolution 61/75 de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2007, l'Union européenne a souligné que le code de la route volontaire concernant les activités spatiales qui serait accepté par les acteurs de l'espace servirait bien cet objectif. Ainsi, l'Union européenne a lancé une proposition d'un code de conduite sur les activités dans l'espace et a préparé un avant-projet à ce sujet.

L'Union européenne a eu des consultations dans ce domaine qui a abouti à une version révisée de notre premier projet de code de conduite. Ainsi le Conseil européen a donné mandat aux hauts représentants de l'Union européenne le 27 septembre 2010 d'effectuer des consultations plus larges. Le projet de code se fonde sur trois principes : la liberté pour tous à utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques ; préserver la sécurité et l'intégrité des objets de l'espace qui se trouvent en orbite ; et considération des besoins en matière de sécurité légitime et en matière de besoins de défense des États.

Notre code s'appliquerait à toutes les activités dans l'espace menées par les États ou

entités non gouvernementales. Il contiendrait les règles fondamentales que les nations devraient accepter pour leurs activités militaires ou civiles dans l'espace. Compte tenu de la nature du code, il ne serait pas bon de présenter ce texte dans un forum compétent pour les activités civiles. Je pense notamment à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies au COPUOS ou à la Première Commission du Comité sur le désarmement.

Nous envisageons, par des consultations bilatérales, d'organiser une réunion d'experts multilatérale avant la fin de 2011 pour examiner cette initiative. Cette réunion d'experts multilatérale préparera une conférence diplomatique ad hoc à laquelle pourront participer tous les États volontairement, et à cette conférence on ouvrira le code à signature.

Je vais résumer les éléments essentiels de la politique spatiale européenne ainsi que les activités de la présidence de la Hongrie. Les priorités en matière d'espace pour l'Union européenne sont deux applications importantes dans l'espace, c'est-à-dire la navigation par satellite et l'observation globale de l'environnement et de la sécurité.

L'Agence spatiale européenne consacre sa recherche et son développement sur les systèmes de l'espace et leurs applications. L'Union européenne montre comment l'espace peut servir les citoyens de l'Europe, comment les politiques pourraient prévoir des ressources financières pour mettre en œuvre ces politiques et ces programmes.

Nous avons des programmes très connus tels que Galilée et GMES menés en coopération avec l'ESA. Les éléments spatiaux des deux systèmes sont en train d'être préparés. D'autres priorités sont le changement climatique, l'espace et l'exploration spatiale.

Pendant la présidence hongroise, l'Union européenne a poursuivi le travail qui a été commencé sous la présidence belge. Le secteur spatial est très important pour l'économie de l'Europe, pour la recherche ainsi que le développement. Très récemment, la politique spatiale européenne a reçu un élément d'encouragement, car c'est l'insertion de nouvelles dispositions dans l'article 189 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Nous avons continué à travailler dans le groupe de travail de l'espace créé l'année dernière sous la présidence belge et nous avons aussi coparrainé la conférence "L'autonomie européenne dans l'espace" qui fut organisée par l'Institut de politique de l'espace européen qui se trouve à Vienne. En mai, nous avons accueilli un atelier à Budapest sur les activités de recherche et de

développement liées à l'espace, et ce dans le cadre du 7<sup>e</sup> programme cadre de l'Union européenne.

Les réunions du Conseil de l'espace entre l'Union européenne et l'ESA au niveau ministériel sont importantes et l'Europe devrait avoir un programme mondial. Le Conseil de l'espace a souligné quelle était la valeur de cette exploration de l'espace, valeur pour les jeunes dans le choix de leur carrière, il s'agissait donc de renforcer cette capacité en Europe.

Le septième Conseil de l'espace s'est tenu le 25 novembre 2010 à Bruxelles sous la coprésidence de la Belgique du côté de l'Union européenne, et de l'Italie au nom de l'ESA. C'était le premier Conseil de l'espace après l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Le Conseil de l'espace, dans sa résolution intitulée "Défis mondiaux", profitant complètement des systèmes spatiaux européens, a invité l'Union européenne, l'ESA et les États membres, les trois piliers pour que l'on puisse réaffirmer que l'Europe continue à mettre en place des infrastructures spatiales de la catégorie mondiale ainsi que ses applications pour qu'on puisse s'appuyer sur les différents systèmes opérationnels dans l'espace au service des citoyens.

Après 50 ans, nous pouvons maintenant affirmer que le CUPEA s'est bien acquitté de son mandat précisé par l'Assemblée générale il y a 50 ans.

Au cours de ces dernières décennies, le CUPEA a créé la base juridique pour toute forme d'activités spatiales et cela prévoit l'application du droit international, la promotion de la coopération internationale. Il s'agit aussi de comprendre les activités spatiales, les disséminer, charger des informations par une télédiffusion directe par satellite et par la télédétection de la Terre grâce aux satellites.

Nous sommes persuadés que le travail au sein du CUPEA sur les questions de la viabilité à long terme des activités spatiales ainsi que les questions politiques, juridiques et économiques qui y sont liées représenteront des résultats futurs importants. L'Union européenne note avec satisfaction la création d'un groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales et nous invitons les États membres à adopter rapidement le mandat du groupe afin que ce dernier puisse commencer son travail de fond le plus rapidement possible.

J'en viens à la fin de mon intervention et je tiens à souligner que l'Union européenne appuie le travail au sein du CUPEA. Vous pouvez compter sur l'appui de l'Union européenne et nous souhaitons au CUPEA le plein succès à la présente

session ainsi qu'à l'avenir. Merci, Monsieur le Président, de votre attention.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Hongrie qui est intervenu au nom de l'Union européenne. Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

**M. C. MANANGAN** (Philippines) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Chers collègues, permettez-moi d'exprimer mes félicitations à la Présidence à l'occasion de la cinquante-quatrième session du CUPEA. Vous pouvez compter sur notre plein appui.

Ma délégation tient à féliciter le Bureau des affaires spatiales qui a si bien préparé la présente réunion.

Monsieur le Président, nous avons commémoré en 2011 le cinquantième anniversaire de la première session du CUPEA ainsi que le cinquantième anniversaire de l'homme dans l'espace. Les Philippines tiennent à remercier le COPUOS pour tout le travail qu'il fait ainsi que ses deux Sous-Comités, travail qui est fait pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace.

Les Philippines estiment que davantage d'efforts devraient être consacrés pour renforcer l'utilisation de la technologie dans l'espace dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.

Il s'agit d'utiliser les informations que l'on obtient grâce à l'espace. Il s'agit de donner d'autres possibilités nouvelles aux pays en développement pour qu'eux aussi puissent bénéficier de ces informations surtout lorsqu'il y a des catastrophes.

Dans ce contexte, les Philippines se félicitent de l'aide donnée par le système SPIDER en cas de catastrophe naturelle.

Dans ce contexte, les Philippines lancent un appel au Bureau des affaires spatiales et aux États membres pour qu'ils assurent davantage de liens au niveau académique, qu'il y ait des bourses dans les universités, pour que l'on puisse apprendre le droit spatial grâce à différentes institutions et cela dans les pays en développement. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie, Monsieur. Je donne maintenant la parole au représentant du Pérou.

**Mme A. ESPINOZA** (Pérou) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci, Monsieur le Président. Le Pérou vous félicite de présider cette cinquante-quatrième session du CUPEA. Nous

remercions le secrétariat d'avoir préparé les documents nécessaires à notre travail.

La commémoration du cinquantième anniversaire du CUPEA et le cinquantième anniversaire du vol de l'homme dans l'espace reconnaît l'importance de la recherche scientifique et de l'application des technologies spatiales dans différents domaines de la science, l'environnement, les communications, l'enseignement et la médecine, pour citer quelques domaines.

Nous travaillons pour mieux profiter de ces avantages. Nous allons avoir une commission nationale de recherche spatiale, dont la mission est de développer la science et la technologie spatiale qui travaille avec les institutions publiques et privées consacrées à la protection de l'environnement, à la gestion des catastrophes, domaine qui intéresse particulièrement notre pays. Les applications des technologies spatiales sont extrêmement importantes pour nous.

Nous avons profité en 2002 d'un système d'observation spatiale pour l'Amazonie, en coopération avec le Brésil, ce qui nous a permis d'enregistrer ses ressources naturelles dans cette région amazone pour lutter contre la déforestation.

Nous voulons dire que les technologies spatiales sont très importantes pour la gestion des catastrophes naturelles. Il s'agit aussi de le dire par rapport aux effets négatifs du changement climatique. C'est très important pour notre pays étant donné que les problèmes liés à ces questions sont extrêmement élevés. Il s'agit de mettre en exergue le travail que fait le CUPEA. Nous nous félicitons de la plateforme SPIDER à laquelle nous souhaitons participer activement.

Monsieur le Président, nous savons que le recours aux technologies spatiales modernes et l'utilisation des informations venant des satellites est quelque chose de très important dans le domaine du développement durable. Donc, nous saluons le travail qui est fait au CUPEA et au sein de ses Sous-Comités et nous nous félicitons du programme du Bureau des affaires spatiales. C'est une plateforme très importante pour la coopération pour que l'on puisse faire des progrès pour tous les États.

Je voudrais dire que nous souhaitons poursuivre notre participation aux activités qui sont organisées par le Bureau des affaires spatiales. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie, Madame de cette déclaration. Je donne maintenant la parole au Japon.

**M. T. NAKANE** (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les délégués, permettez-moi de commencer par exprimer nos remerciements au nom du Gouvernement du Japon pour cette minute de silence en hommage aux victimes du séisme qui a frappé le Japon, proposée par le représentant de la Grèce.

C'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui au nom de la délégation du Japon et je voudrais commencer par exprimer ma sincère gratitude à M. Dumitru-Dorin Prunariu, aux membres du Bureau, ainsi qu'à Mme Mazlan Othman et à son personnel pour leurs efforts sans relâche dans les préparatifs de cette session.

Je voudrais également saluer vos prédécesseurs dont le travail et la vision sont encore présents parmi nous, ici dans les succès rencontrés par ce Comité.

Je suis fier de faire partie de ces anniversaires historiques qui sont fêtés lors de cette session commémorative. Le cinquantième anniversaire du Comité, Comité qui dès le départ a été nourri par la coopération internationale, mais également le cinquantième anniversaire de l'exploration de l'espace par l'être humain, jalon véritable des réalisations humaines.

Monsieur le Président, trois mois se sont écoulés depuis que le séisme frappant l'Est du Japon a frappé notre pays. Le soutien impressionnant que nous avons reçu nous est parvenu sous différentes formes, cela allait de donations pour aider les personnes sur le terrain, mais également des milliers d'images satellites fournies par le biais de la Charte internationale pour la gestion des catastrophes et le programme Sentinelle-Asie. Ces images ont été utilisées pour évaluer ces régions touchées par le tsunami et le séisme, et au nom du peuple japonais, je voudrais exprimer notre sincère gratitude pour ce soutien crucial qui nous a été fourni à un moment de grande nécessité.

La reconstruction est en cours et nous estimons fermement que le Japon sortira plus fort de cette catastrophe, pays encore plus beau et plus merveilleux.

Monsieur le Président, dans le cadre de la Loi fondamentale sur l'espace promulguée en mai 2008, le Japon promeut le développement de l'espace et l'utilisation de l'espace basée sur des stipulations s'articulant dans les accords internationaux et sur le principe du pacifisme qui est consacré dans la Constitution japonaise.

En juin 2009, il a été décidé que le Plan fondamental pour l'espace pour la politique en la

matière serait la plateforme à partir de laquelle le Japon construirait sa stratégie nationale. Bien que cela soit appliqué depuis cinq ans, cette stratégie progressive permet une décennie de planification et de développement. L'année dernière, le Japon a développé une politique sur la promotion de la politique en matière de l'espace pour l'heure actuelle qui traite du développement de l'utilisation des fusées, des satellites, ainsi que le renforcement de la diplomatie et des capacités techniques et scientifiques en matière d'activités spatiales. Le Japon continue à aller dans ce sens et à faire du développement de cette politique une priorité.

Monsieur le Président, le Japon promeut la coopération dans l'utilisation des techniques spatiales dans de nombreux domaines. J'aimerais en parler brièvement ici.

Monsieur le Président, tout d'abord j'aimerais parler des différentes expériences spatiales qui ont été entreprises dans le cadre du module expérimental japonais KIBO qui signifie en japonais "espoir". Nous obtenons des résultats fiables dans le domaine de la croissance de cristaux de protéines de haute qualité qui contribuent à un développement de médicaments novateurs, qui contribuent également aux sciences biologiques et aux sciences matérielles, ainsi qu'à la recherche en astronomie.

En outre, l'astronaute japonais Satochi Fokokawa commencera son séjour de longue durée sur la Station spatiale internationale ce mois-ci, troisième mission de tel acabit à laquelle participent les astronautes japonais. Deux autres japonais doivent partir pour des missions de longue durée l'année prochaine. L'astronaute Koichi Yakata mènera les membres de l'équipe de la Mission sur la Station spatiale internationale et sera le premier commandant japonais.

Nous continuerons de promouvoir la coopération pour ce qui est de la Station spatiale internationale et l'utilisation de KIBO comme instrument pour un des pays participant à ce projet.

Notre explorateur d'astéroïde Hayabusa, qui signifie en japonais "faucon pèlerin", a surmonté un certain nombre de difficultés avec succès et après sept ans dans l'espace, est revenu sur Terre en juin dernier. Une analyse préliminaire des particules ramenées dans son conteneur d'échantillons est menée à bien actuellement. Nous espérons que des analyses futures de ces particules permettront, contribueront à une meilleure compréhension des objets géocroiseurs.

Ces réalisations en matière de sciences et technologies spatiales, non seulement, sont le point culminant de nos entreprises les plus avancées en matière scientifique et technologique, mais

également un investissement dans les rêves et les espoirs de futures générations.

Il est important que les biens spatiaux contribuent à la solution de questions, de problèmes permanents à l'échelle mondiale. Le satellite japonais d'observation terrestre DAICHI, qui signifie "sol terrestre" en japonais, a mené à bien des observations pendant cinq ans et trois mois en prenant environ 6,5 millions d'images de notre planète avant la fin de son opération le 12 mai de cette année.

L'utilisation de DAICHI a aidé le Japon dans la promotion de SATREP, c'est-à-dire le partenariat pour la science et la recherche technologique aux fins du développement durable dont l'objectif est de gérer les questions mondiales telles que le réchauffement climatique, la réduction des catastrophes, l'épidémiologie, ainsi que de soutenir les pays en développement. Les images obtenues par le biais du satellite d'observation terrestre ont été utilisées pour la gestion du carbone de la tourbe en Indonésie, ainsi que pour la surveillance des purges des lacs glaciaux qui causent des problèmes d'inondation au Bhoutan. DAICHI a fourni des informations de valeur par l'observation d'approximativement 100 régions touchées par de grandes catastrophes, par année, y compris des observations suite au séisme et au tsunami qui ont frappé l'Est du Japon.

Le Japon prévoit de s'engager dans des projets de suivi qui auront des bénéfices et qui permettront de renforcer le programme créé, articulé autour de DAICHI.

Le satellite HIBUKI qui signifie "respiration, souffle" en japonais, permet l'observation de la distribution de la concentration des gaz à effet de serre sur la Terre à partir de l'espace extra-atmosphérique et a contribué à l'effort international pour prévenir le réchauffement climatique mondial. HIBUKI doit commencer à fournir des données concernant les absorptions et émissions nettes couvrant l'entière surface de la Terre, ce mois-ci. Nous espérons que ces données permettront d'illustrer la différence entre, par exemple les émissions de gaz de dioxyde de carbone, CO<sub>2</sub>, et l'absorption de CO<sub>2</sub> par les forêts.

Les besoins en matière d'applications de techniques spatiales varient grandement en Asie et de pays à pays. En gardant cela à l'esprit, le Forum régional Asie-Pacifique et des agences spatiales, APRSAF, a été créé. Ce forum régional fêtera son 18<sup>e</sup> anniversaire cette année. Il s'agit d'un forum ouvert qui permet la participation de toutes les nations.

Le projet Sentinelle-Asie n'est qu'un exemple d'une initiative de ce forum qui a permis

une participation accrue et qui est venu étayer notre vision selon laquelle ce forum régional peut être considéré comme un modèle de coopération régionale pour le reste du monde.

Monsieur le Président, le Comité est le seul, la seule instance, le seul forum où la plus grande gamme de nations, d'experts peuvent se rencontrer pour partager l'information, les résultats, les données d'expériences, pour assurer la transparence et promouvoir la confiance mutuelle. Par conséquent, en jetant les bases pour la résolution de toute une série de questions, y compris la préservation de l'environnement spatial.

Aujourd'hui, 50 ans après le lancement du premier vol spatial habité, les biens spatiaux et les techniques spatiales sont nécessaires, non seulement pour nous assurer des activités économiques et sociales, mais également pour la sûreté et la sécurité sur la Terre et pour traiter des questions comme des questions environnementales ou les catastrophes naturelles.

Il est par conséquent essentiel pour toute l'humanité que nous nous acquittions de nos obligations afin d'améliorer le développement et l'utilisation pacifique sûre de l'espace. Le Japon présentera son point de vue sur l'importance de la durabilité à long terme des activités spatiales lors de l'examen des points relatifs au rapport du Sous-Comité scientifique et technique.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure par une note quelque peu personnelle. Je suis ravi que M. le Docteur Horikawa, conseiller technique de JAXA, qui est à mes côtés, ait été nommé comme candidat du Groupe des États d'Asie pour succéder à M. Prunariu au poste de Président du Comité pour la période 2012-2013. Je suis sûr que M. Horikawa, très capable, contribuera de façon significative aux discussions fructueuses de ce Comité par le biais de ses compétences et de son expérience en matière d'activités spatiales.

Je suis également heureux de rappeler les contributions de mes compatriotes japonais, M. Doi, chef du Bureau des Nations Unies pour les affaires spatiales, qui est assis en face de nous, et de sa contribution importante pour relever de nombreux défis tels que le renforcement des capacités dans les pays en développement.

L'engagement de ces deux personnes montre l'engagement du Japon dans les travaux du Comité. Le Japon continuera de contribuer de façon plus notable dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et de la fourniture continue de personnel compétent, à contribuer au travail de grande valeur du Comité, assurant ainsi que nous ayons un futur lumineux dans l'espace. Je vous remercie pour votre attention.

**Le PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie M. l'Ambassadeur Nakané pour sa déclaration. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant de la Jordanie.

**M. A. M. KHASAWNEH** (Jordanie) [*interprétation de l'arabe*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom du Royaume hachémite de la Jordanie, au nom de ma délégation, en tant que Directeur général du Centre Royal de la géographie, je tiens à féliciter tous ceux qui ont organisé cette cinquante-quatrième session du CUPEA. Je remercie surtout le Président du CUPEA ainsi que la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman, je remercie son équipe d'avoir si bien organisé toute cette conférence.

Je félicite tous ceux qui sont présents à l'occasion du cinquantième anniversaire du premier vol de l'homme dans l'espace et à l'occasion du cinquantième anniversaire de la première session du CUPEA.

Monsieur le Président, je me félicite de participer à cet événement important. Nous avons pris un certain nombre de mesures au sein de notre pays en coordination et en coopération avec le Bureau des affaires spatiales et avec la mission permanente de la Jordanie sise à Vienne et avec les autorités compétentes en Jordanie afin de pouvoir vous déclarer que mon pays, le Royaume hachémite de Jordanie tient à accueillir le Centre régional en sciences spatiales et techniques et éducation en Asie de l'ouest et il se trouvera au Centre de géographie royal qui bénéficie de toutes les infrastructures existantes et des ressources humaines nécessaires dans le domaine de la cartographie, de la télédétection, des systèmes d'information géographique, imagerie spatiale, son traitement et nous avons aussi le matériel et les logiciels nécessaires dans ce centre.

Nous faisons un travail de coordination avec les universités, avec les experts, avec les centres de recherche et les universités. Je peux confirmer ici que nous sommes prêts à prendre toutes les mesures pour inaugurer ce centre en 2011 et nous espérons que cette inauguration aura lieu sous le haut patronage du Roi.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous donner un bref aperçu de ce que nous avons fait avant de créer ce centre. Avoir ces centres régionaux est quelque chose de très important. Cette idée vient de la résolution 45/72 de l'Assemblée générale de 1990.

En ce qui concerne l'Asie occidentale, nous y trouvons tous les pays arabes. Le Bureau des affaires spatiales, se basant sur cette résolution, a créé un Comité pour analyser les capacités des pays qui pourraient accueillir un tel centre. La Jordanie et d'autres pays ont manifesté leur souhait d'abriter ce centre important. En 1998, le Bureau des affaires spatiales a dépêché une mission d'experts dans la région qui devait évaluer les possibilités qu'offraient les pays pour accueillir un tel centre régional. À ce moment-là, la Jordanie fut retenue compte tenu de ses infrastructures et de ses possibilités dans les centres de recherche, et compte tenu des personnes très compétentes qui y travaillaient.

En 2000, la Jordanie a accepté officiellement d'accueillir ce centre régional. On peut le lire dans le document A/AC.105/736 des Nations Unies ainsi que dans un autre document, dans différents paragraphes 65 et 83 respectivement.

La Fédération arabe pour la science astronomique que j'ai l'honneur de présider, a manifesté son appui pour ce centre en Jordanie. Des lettres ont été envoyées, échangées entre les autorités jordaniennes et le Bureau des affaires spatiales pour déclarer officiellement la présence de ce centre régional en Jordanie.

Certaines circonstances cependant nous ont retardés pour ce qui est de la création de ce centre. Lors de la session en février 2011 du Sous-Comité scientifique et technique, la question fut resoulevée à Vienne par notre mission ici, et le Directeur général du Centre Royal de géographie en Jordanie et le Secrétaire général de la Fédération arabe pour la science astronomique et l'espace ont demandé à notre mission à Vienne d'envoyer un mémorandum au Bureau des affaires spatiales pour dire que la Jordanie était prête à accueillir ce centre régional. Le Bureau des affaires spatiales, et nous le remercions, a distribué ce protocole d'accord aux États membres et aux observateurs.

Le 6 mai 2011, j'ai eu le plaisir et le privilège de rencontrer le Directeur du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman, ainsi que (??) chargé des programmes régionaux, et j'ai informé Mme Othman que la Jordanie était prête à accueillir le centre. Mme Othman m'a donné toutes les informations nécessaires à ce sujet ainsi que le modèle d'accord qui sera signé et qui se rapporte à ce centre. Elle m'a dit que le Ministre des affaires étrangères de la Jordanie devait distribuer ce document à toutes les missions à Vienne et à Amman aussi, les informant au sujet de ce centre. Ce qui fut fait, d'ailleurs.

Nous avons aussi décidé d'informer tous les pays arabes de cet événement, concernant

notamment la structure du centre, ses programmes universitaires. C'est un travail en cours et le Centre de la géographie est en coordination avec les autorités compétentes de la Jordanie et avec l'Université Albeit et le Département de la météorologie et la Fédération arabe pour la science spatiale et astronomique et le Conseil suprême pour la science et les techniques, et avec d'autres secteurs universitaires aussi. Cette coordination est faite.

Mme Othman a demandé à la Jordanie aussi de faire une déclaration à l'occasion de cette cinquante-quatrième session du CUPEA, afin d'informer le CUPEA de la création de ce centre. Ce qui fut fait. Le directeur général du Centre Royal géographique l'a fait. Nous déclarons officiellement maintenant que ce centre sera ouvert en 2011. La Jordanie sera le siège pour l'enseignement des sciences spatiales et la technologie pour cette région.

Je tiens à remercier toutes les parties, tous les acteurs qui nous ont aidés à atteindre cet objectif. Je remercie tout spécialement la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman, et notre ambassadeur qui est présent ici, l'Ambassadeur de la Jordanie à Vienne. Je remercie aussi le représentant d'Oman, M. Saler Shalani, qui participe à nos travaux et qui nous a toujours aidés dans notre vœu d'établissement de ce centre.

Nous souhaitons accueillir le 10<sup>e</sup> Congrès à Oman, et ce en coopération avec la Fédération astronomique internationale et la NASA, avec la coopération d'autres institutions. J'invite tous ceux qui s'y intéressent à venir à ce congrès. Je vous remercie de votre attention.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Jordanie pour son allocution. L'orateur suivant sur ma liste, M. Huikang Huang qui représente la Chine. Vous avez la parole, Monsieur.

**M. H. HUANG** (Chine) [*interprétation du chinois*]: Monsieur le Président, je suis ravi de revenir au Comité après neuf ans d'absence. Je suis ravi de revoir autant d'anciens collègues, vous continuez à être aussi actifs. Au nom du Comité, permettez-moi d'emblée de vous féliciter au nom de ma délégation pour votre accession à la Présidence, de nouveau, de notre session.

Je voudrais également remercier Mme Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales, ainsi que le secrétariat, pour le travail d'arrachepied qui a été fourni pour les préparatifs de cette session.

Monsieur le Président, hier, des collègues de la communauté spatiale étaient réunis ici pour fêter

les 50 ans du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ainsi que du premier vol spatial habité. Ce volet commémoratif était très fructueux hier et nous avons adopté la Déclaration du cinquantième anniversaire du Comité et du premier vol spatial habité. Il s'agissait d'un résultat historique pour la session du Comité et la délégation chinoise félicite le Comité pour ce résultat.

Monsieur le Président, si nous regardons vers l'avenir, la délégation chinoise propose ceci. Lors des 50 prochaines années, nous devons placer ce développement inclusif à notre ordre du jour car cela peut être au bénéfice de tous les pays. Les activités, les techniques, les applications spatiales peuvent se faire au bénéfice de toutes les populations mondiales, et en particulier les populations de ces pays qui n'ont pas encore des capacités en la matière.

Cette inclusion, cette inscription de ce point a différents aspects, différents volets. Tout d'abord, le développement inclusif, cela signifie inclure toutes les participations au développement spatial. Il faut harmoniser cela avec l'environnement spatial et intégrer au développement durable de l'espace extra-atmosphérique afin de protéger l'environnement spatial qui est le bien commun de l'humanité.

Deuxièmement, ce développement inclusif c'est inclure tous les pays, tous les pays quelles que soient leur puissance, leur taille, tous ont les mêmes droits pour utiliser à des fins pacifiques, l'espace extra-atmosphérique. Tout citoyen de ce village planétaire a le droit de bénéficier des avantages de la technologie spatiale, et admirer la profondeur et la splendeur de l'espace extra-atmosphérique.

Troisièmement, il s'agit également d'inclure l'humanité dans son ensemble. L'exploration spatiale renforce la sensibilisation des gens et offre une continuité à l'histoire de l'humanité. Nous allons aller au-delà des frontières et permettre à la population mondiale de mieux se comprendre.

Revenons à l'histoire du Comité et du premier vol spatial habité. Il serait une erreur de ne pas parler de coopération internationale et de l'État de droit en la matière. Nous devons accélérer la coopération internationale, l'État de droit, la primauté du droit dans les activités spatiales. Il ne s'agit pas simplement d'un produit d'expérience de l'exploration humaine de l'espace, mais cela doit jeter les bases pour des activités spatiales car les activités sont diverses. Nos entreprises en la matière, sont confrontées à des difficultés mais également à des possibilités. Nous pouvons saisir ces occasions pour surmonter ces difficultés et permettre un développement inclusif durable de

l'espace extra-atmosphérique si nous nous engageons à ce processus inclusif dans le cadre de la coopération internationale et de permettre à plus de pays qui n'ont pas encore ces capacités à s'approprier ce processus.

Le droit de l'espace est une garantie pour une harmonisation du droit de l'espace et pour permettre que les activités spatiales se fassent dans un cadre égalitaire. Les principes, les déclarations, les traités créés sous la houlette du Comité ont contribué de façon importante à régir les activités spatiales et à garder l'ordre dans l'espace et à promouvoir la coopération en la matière.

Les activités de tout pays doivent être orientées, fondées sur ces principes, ces déclarations et ces traités et conformes à l'État de droit. La tendance à la commercialisation des activités spatiales et le risque possible de militarisation de l'espace extra-atmosphérique requièrent une nouvelle promulgation de nouveaux instruments pour avoir un régime en la matière et permettre la participation de tous dans cette entreprise.

Monsieur le Président, en conclusion, ce jalon historique qui nous permet de jeter des ponts entre le passé et le futur, nous permet également de réitérer au nom de la délégation chinoise, que la Chine poursuivra à respecter ce principe d'harmonie dans l'espace extra-atmosphérique. Nous allons joindre nos efforts pour que l'inclusion de tous soit en conformité avec l'État de droit. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

**Le PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Chine pour sa déclaration. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant de l'Iran, M. Fazeli.

**M. H. FAZELI** (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'arabe*]: Au nom de Dieu le bienveillant et le miséricordieux.

[*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, Vos Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. C'est un grand plaisir, M. Prunariu, de vous féliciter pour votre accession à la Présidence de la cinquante-quatrième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Je suis sûr que votre vision, renforcée par votre compétence, votre expérience de longue date et votre sentiment très avisé en la matière, nous permettront d'atteindre le plein succès.

Nous saluons grandement les efforts de valeur déployés par le Bureau sortant et leur présidence. Je peux vous assurer de la totale coopération de ma délégation.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à Mme Mazlan Othman, Directrice générale du Bureau des affaires spatiales, ainsi qu'à ses collègues pour leur travail efficace qui a fait que la coopération internationale en général et notre collaboration soient efficaces et prometteuses.

Nous espérons que notre coopération et notre compréhension mutuelle nous permettront de promouvoir les sciences spatiales, la recherche, les techniques spatiales, mais également d'améliorer la qualité de vie pour toutes les nations du monde, aujourd'hui et à l'avenir.

Bénéficiant et saisissant cette occasion, je voudrais également féliciter tous les États membres et la société mondiale, le monde, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ainsi qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire du premier vol habité.

Monsieur le Président, en tant qu'un des membres fondateurs du Comité, l'Iran a, sans relâche, soutenu et contribué de façon active aux travaux de ce Comité afin d'étayer les principes fondamentaux régissant les activités spatiales. Dans un tel contexte, ainsi que dans l'intérêt du développement de chaque pays, il était nécessaire de revoir la structure de l'organisation de l'Agence iranienne spatiale afin qu'elle puisse s'acquitter de sa fonction actuelle et future.

Monsieur le Président, je suis heureux de vous dire aujourd'hui que le premier pas a été pris depuis notre dernière réunion pour ce qui est de la mise à jour et l'amélioration de notre position dans la hiérarchie gouvernementale ainsi que l'amélioration de notre organisation et de notre structure. La première étape vers une restructuration a émané du Ministère de l'information et de la communication qui l'a placée sous les auspices du Président de la République islamique d'Iran, où toutes les formalités juridiques, toutes les procédures sont en cours. En outre, les activités spatiales, y compris les activités des deux grands centres de recherche iraniens seront placées sous le contrôle de l'Agence spatiale iranienne.

Ce pas important, cette étape importante, renforcera tous nos travaux visant à atteindre notre but commun, c'est-à-dire servir l'humanité par l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Nourrir des relations étroites dans la communauté scientifique avec des universités qui sont en tête, c'est également promouvoir la contribution des universités allant dans ce sens.

Monsieur le Président, nous avons un certain nombre de microsattellites et de satellites nationaux

et de projets en la matière en cours. L'explorateur Kavochkar a été lancé avec succès en mars 2011 avec une charge utile d'exploration sous-orbitale. Cela nous permettra de tirer des données d'expérience pour nos futurs projets. Un projet nouvellement établi de télé-médecine est en cours et fonctionne correctement. Un atelier futur se tiendra à Téhéran avec la coopération du Bureau des affaires spatiales et visera le même objectif.

L'Agence spatiale iranienne en tant que gardien des projets couvre actuellement le processus complet de tous ces projets en partant de la conception jusqu'à l'utilisation des techniques. Cela renforce nos capacités.

La création d'un laboratoire national de l'espace ainsi que l'élargissement des centres de recherche en étroite coopération avec les institutions universitaires, est un mouvement dans la bonne direction. L'Agence spatiale iranienne est présente, de façon active, dans de nombreux forums internationaux et régionaux et contribue dans les activités pertinentes telles que la coopération dans la création et la participation à l'organisation Asie-Pacifique pour la coopération en matière spatiale, l'APSCO, participation active dans la plateforme des Nations Unies pour l'information en matière de gestion des catastrophes et d'intervention d'urgence, la plateforme SPIDER.

En outre, nous nous réjouissons d'une coopération accrue avec les pays en développement qui renforcera nos activités pacifiques en matière de développement spatial.

Nous voudrions également vous exprimer nos remerciements pour la conclusion fructueuse de cette réunion et vous assurons de notre totale coopération. La République islamique d'Iran croit fermement que l'espace extra-atmosphérique et l'héritage de l'humanité, le patrimoine commun de l'humanité, une compréhension mondiale et une action vers l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique sans aucune discrimination est un élément clé pour servir efficacement l'humanité. Merci pour votre attention.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci au représentant de l'Iran pour sa déclaration. Je vais demander aux délégations qui se sont inscrites pour la séance de l'après-midi, pour prendre la parole cette après-midi, est-ce que ces délégations sont prêtes à prendre la parole maintenant, car nous disposons de temps ? La Roumanie, l'Ukraine, le Canada, la Malaisie, la Grèce, est-ce que vous êtes prêts à prendre la parole maintenant ? Oui. Le représentant de la Malaisie, vous avez la parole.

**M. M. D. SUBARI** (Malaisie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le

Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, au nom de ma délégation, je voudrais d'emblée exprimer notre confiance de vous voir à la Présidence de cette cinquante-quatrième session du Comité et également féliciter vos deux vice-présidents. Nous sommes sûrs que sous votre conduite avisée et celle de votre équipe, et avec le concours du Bureau des affaires spatiales, avec l'aide et le concours de Mme Othman, cette réunion sera couronnée de succès.

Nous voudrions également remercier pour la célébration du cinquantième anniversaire de ce Comité. Ce Comité s'est bien acquitté de ses fonctions depuis sa création dans la promotion de la coopération en matière spatiale pour le bénéfice de l'humanité.

Monsieur le Président, à l'instar d'autres États membres, nous aimerions exprimer nos condoléances à la population du Japon et au Gouvernement du Japon suite au séisme et au tsunami qui ont causé des milliers de victimes et de grands dommages matériels. L'assistance, l'aide fournie par la Malaisie, même si elle n'était pas très importante, est une preuve de sympathie et d'amitié. La visite de notre Premier Ministre au Japon récemment, montre, reflète notre sincérité. Nous espérons que le Japon se remettra de cette catastrophe et poursuivra ses programmes de développement.

À nouveau, Monsieur le Président, les initiatives en cours en particulier pour ce qui a trait aux techniques spatiales doivent satisfaire et répondre aux difficultés que nous rencontrons.

Monsieur le Président, je suis heureux de vous faire part brièvement ici des progrès en matière d'activités spatiales dans mon pays depuis la dernière réunion du Comité en juin de l'année dernière.

Le volet éducation de notre programme spatial continue à être important. Le planétarium national continue son installation dans cette importante mission, outre des programmes de sensibilisation et éducationnels. Le programme défis nationaux spatiaux est dans sa 14<sup>e</sup> année en 2010, vise les enfants qui se trouvent en école primaire avec des modules créateurs, novateurs et ont attiré 9 151 participants, l'année dernière.

Le Concours fusée d'eau pour les enfants de l'école secondaire a attiré plus de 5 000 participants et le gagnant a été envoyé à Melbourne en Australie.

En 2010, nous avons fêté l'année de l'innovation et de la créativité. Cette année, ce programme est un programme national qui permet

la création, l'innovation pour aller de l'avant dans le pays et promouvoir la vision nationale en 2020.

Un programme spécial de promotion de l'entreprise spatiale parmi la jeunesse, le programme INKASAWAN, a été organisé par la Fondation malaisienne INKASAWAN. Plus de 10 000 jeunes y ont participé.

L'année 2011 a été déclarée Année des sciences et des mathématiques avec le logo "Utiliser les sciences, aimer les maths". L'année 2012 sera déclarée l'Année de la science en collaboration avec la célébration mondiale à cette occasion.

Le travail dans le développement d'infrastructures au sol, y compris l'installation assemblée, essais et intégration pour les petits satellites avance bien. Nous pensons qu'elle sera finalisée d'ici à la fin de l'année et totalement opérationnelle l'année prochaine en milieu d'année.

Plus tôt cette année, le Gouvernement a adopté le développement de RazakSat-2, le deuxième satellite de télédétection. Ce satellite doit être élaboré en 2012-2014 et lancé en 2015.

L'expérience en matière de microgravité est un programme important en matière de sciences spatiales. Pour nous assurer d'un soutien continu de la part du plus important organe directeur, une séance d'information spéciale sur cette matière a été faite dans le cadre du premier programme et s'adressait aux membres du Parlement malaisien. Cela a été fait en juillet 2010.

Avec les efforts pour renforcer notre politique nationale en la matière, un atelier national de deux jours a été organisé en novembre 2010. L'atelier a été très bien accueilli, avec la participation de Mme la Directrice du Bureau des affaires spatiales qui a fait une présentation concernant le développement du programme spatial Scénario mondial.

En septembre 2010, un atelier national sur les progrès actuels de la technologie en matière de systèmes mondiaux de navigation par satellites et leurs applications, était organisé. Nous avons pu constater une grande participation de la part de fonctionnaires du gouvernement mais également d'utilisateurs industriels de ces systèmes.

La Malaisie estime que la collaboration internationale est importante en la matière. La collaboration avec JAXA concernant les cristaux de protéines pour l'espace continue pendant cette deuxième année en 2010. Au moins huit autres protéines ont été emmenées sur la Station spatiale internationale pour être cristallisées. Le programme prendra fin en 2012.

Autre collaboration avec JAXA, l'organisation de concours de vols paraboliques avec les universités locales. Ce programme se concentre sur les scientifiques, les ingénieurs en matière d'activités spatiales afin de planifier des expériences créatives et novatrices en 20 secondes concernant la condition de la microgravité par le biais de vols paraboliques à Nagoya au Japon, et promouvra une meilleure sensibilisation de l'utilisation de l'environnement spatial pour développer les ressources humaines.

Avec l'Institut de problèmes biomédicaux en Russie, nous avons déjà lancé un projet, le Mars500. Les expériences, les données préliminaires ont été obtenues récemment. Les scientifiques ont été encouragés par ces résultats et nous espérons poursuivre les expériences l'année prochaine.

Avec le Forum régional Asie-Pacifique pour les activités spatiales, l'APRSAF, le programme Star. Les ingénieurs de Malaisie ont participé au programme Star depuis l'année dernière. Le programme impliquant plusieurs États membres de ce forum régional avec l'objectif d'augmenter les capacités des États membres en technologie satellitaire.

Autre activité, autre initiative, dans le cadre du Forum régional, le futur asiatique pour les graines spatiales. Il s'agit de quelques graines locales qui ont été amenées sur la Station spatiale internationale par l'agence japonaise JAXA en janvier 2011. Elles ont été retirées quelques mois plus tard et maintenant ces graines seront fournies à des groupes d'enfants de l'école secondaire qui vont les faire pousser pour les comparer à d'autres graines et cela permettra des observations scientifiques. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la promotion de la sensibilisation en matière de microgravité.

Dans le cadre de l'Initiative régionale Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes, Sentinelle-Asie, la Malaisie a récemment accepté un centre d'analyse de données. Avec ce nouveau rôle, la Malaisie espère contribuer activement à cette initiative.

Nous continuons à participer au Comité de l'ANASE sur les initiatives en sciences et technologies. En tant que partie de l'Initiative internationale pour la météorologie spatiale, ISW, et la Malaisie a lancé d'autres initiatives en la matière, un comité de travail en la matière qui est composé d'agences, d'universités et d'industries pertinentes dans ce domaine. Le but est de développer des programmes de recherche en Malaisie et de promouvoir l'éducation, de promouvoir la météorologie spatiale auprès du

public. Les instruments divers utilisés dans le cadre de ce programme sont placés en Malaisie parmi lesquels on trouve le système magnétique d'acquisition des données, MAGDAS, les récepteurs africains GPS pour les études électrodynamiques équatoriales, la GRES, la décision du réseau de scintillation SYNDA, le programme CALISTO et également les instruments SID.

En relation avec cette initiative, nous aurons une conférence internationale sur les sciences et communications spatiales en juillet cette année, organisée par l'Initiative nationale de la Malaisie, avec le thème "Vers l'exploration du phénomène équatorial".

Monsieur le Président, avec ce qui a été fait et ce que nous allons mener à bien dans le futur, ma délégation voudrait réitérer son engagement sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et nous continuerons de soutenir cette cause afin que l'espace soit le patrimoine commun de l'humanité. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Malaisie pour son intervention et j'aimerais maintenant donner la parole au représentant de l'Inde pour son intervention.

**M. S. K. SHIVAKUMAR** (Inde) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président. La délégation indienne est ravie de vous voir à la Présidence, orientant nos débats au cours de cette cinquante-quatrième session du Comité. Nous sommes sûrs que nous allons atteindre des progrès significatifs concernant tous les points à l'ordre du jour identifiés pour cette session, sous votre conduite avisée et grâce au concours actif du Bureau des affaires spatiales.

La délégation indienne voudrait exprimer ses sincères condoléances suite aux pertes de vies dues aux catastrophes naturelles dans de nombreux pays.

Tout en reconnaissant les réalisations significatives de nombreux États membres en matière d'activités spatiales ces dernières années, la délégation indienne voudrait donner quelques informations au Comité concernant les réalisations importantes faites en Inde.

Le 12 juillet 2010, le véhicule de lancement, le lanceur satellitaire polaire, PSLV-C15 a réussi son 16<sup>e</sup> vol et a placé CARTOSAT-2B et quatre autres satellites auxiliaires, à savoir SUDSAT construits par des étudiants indiens, ALSAT-2A d'Algérie, NLS-61, NLS-62 du Canada, sur leurs orbites respectives. CARTOSAT-2B augmente les

capacités en matière d'imagerie de haute résolution pour l'Inde.

SUDSAT, un satellite pesant moins de un kilo et construit conjointement avec ISRO, par les étudiants de sept collèges d'ingénieurs en Inde.

Le 20 avril 2011, PSLV-16 au cours de son 16<sup>e</sup> vol fructueux, a placé avec succès RESSOURCESAT-2 et deux autres satellites auxiliaires, à savoir YOUSAT et XSAT sur leurs orbites prévues. RESSOURCESAT-2 augmente les capacités en matière d'imagerie multi spectrale de l'Inde en tant que mission de suivi de RESSOURCESAT-1 qui fournit des images d'excellente qualité.

YOUSAT, petit satellite construit avec la participation de l'Université d'État de Moscou et EXSAT, un petit satellite construit par l'Université technologique NAYENG avec le concours d'ISRO, fonctionnent correctement.

Le 21 mai 2011, le satellite de communication indien GSAT-8 a été lancé avec succès par Arianespace de Kourou en Guyane française. GSAT-8 porte 24 transpondeurs QBand et une charge utile de navigation Gagan qui permettra des signaux GPS avec une précision accrue.

Un satellite avancé de communication ILAS construit par l'ISRO sur une base commerciale en partenariat avec Astrium, EADS, la Société européenne, a été lancé avec succès le 27 novembre 2010. ILAS possède dix transpondeurs de grande puissance de bande K et KU et vise à fournir des services de large bande à grande vitesse par le biais de ses faisceaux tout autour de l'Europe.

Le 25 novembre 2010, la mission GSLVF08 avec le satellite de communication GSL5P a manqué quelques secondes. Des analyses détaillées des raisons de cet échec seront menées à bien et les mesures de correction seront effectuées.

Monsieur le Président, un second test statistique du liquide L110 pour 200 secondes a été mené à bien avec succès en septembre 2010.

Monsieur le Président, au cours des mois à venir ISRO vise à augmenter la constellation de télédétection et de satellites de télédétection et de communication indiens. Les préparations actuelles sont les suivantes :

- lancer le GSAT-12, satellite de communication avec 12 transpondeurs de bande C élargie,
- MÉDIATROPICQUES, mission conjointe avec le CNES pour les études atmosphériques tropicales,

- RESAT-1, satellite d'imagerie radar pour une gestion des ressources naturelles ;
- SARAL, autre mission conjointe avec le CNES pour étudier la surface de l'océan ;
- GSAT14, un satellite de communication avec six transpondeurs de bande KU, de bande C élargie et un de bande KA ;
- Dans le domaine des sciences et de l'exploration spatiale, SL2, seconde capsule spatiale permettant des expériences de microgravité ;
- CHANDRAYAN-2, mission lunaire conjointe avec Orbital Land Rover, premier observatoire spatial pour des observations de durée de longueur d'onde pour les corps célestes et d'autres sources cosmiques.

Monsieur le Président, le programme spatial indien continue à intégrer les avancées en matière de technologie des applications spatiales visant des buts de développement national, en particulier dans les domaines de services vitaux tels que télécommunications, la télévision, la météorologie, la gestion des catastrophes, les ressources naturelles, la gestion.

L'Inde place une importance considérable dans la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Actuellement, les instruments de coopération sont en place dans plus de 35 pays et organisations internationales. Récemment, des instruments de coopération ont été signés avec l'Agence spatiale du Royaume-Uni pour coopérer en la matière, et avec la Russie pour coopérer en navigation satellitaire.

L'Inde s'est engagée à partager des données satellitaires avec les pays de l'ANASE pour la gestion des catastrophes et créer un réseau avec les stations météorologiques dans les pays pour mener à bien des prévisions.

L'Inde continue à partager son expérience et service dans l'application des technologies spatiales par le biais du renforcement des capacités. Le Centre pour la science et la technologie spatiale pour la région Asie-Pacifique qui est affilié aux Nations Unies et qui opère à partir de l'Inde, a bénéficié de 994 boursiers provenant de 31 pays de la région Asie-Pacifique, de 28 boursiers provenant de 17 pays hors de la région Asie-Pacifique.

En 2012, l'Inde tiendra une manifestation mondiale, l'Assemblée du Comité scientifique COSPAR et le Comité pour l'observation terrestre plénière.

Monsieur le Président, en conclusion, la délégation indienne voudrait saluer les efforts du Comité pour maintenir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

**M. D. KENDALL** (Canada) : Merci, Monsieur le Président. La délégation canadienne est extrêmement heureuse de vous voir de nouveau présider pour une deuxième année la cinquante-quatrième session du Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, COPUOS, et vous assure son entière collaboration.

J'aimerais également saisir l'opportunité afin d'exprimer notre appréciation à la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman, pour ses efforts assidus et pour le support constant de son personnel du Bureau des affaires spatiales lors de la dernière année.

Le Canada aimerait également remercier M. Ulrich Huth, Président du Sous-Comité scientifique et technique, ainsi que le Président du Sous-Comité juridique pour leur excellent travail lors des deux dernières sessions et ces Sous-Comités qui ont su progresser grâce à leur dévouement. Nous encourageons la poursuite des efforts entrepris afin d'accroître les liens entre ces deux Sous-Comités et avec le COPUOS, et ainsi permettre un meilleur dialogue entre les membres et un suivi efficace des travaux entrepris sous l'égide de l'UN-COPUOS.

Monsieur le Président, avant de continuer, je voudrais, en mon nom, au nom de ma délégation et de mon Gouvernement, fournir mes plus sincères condoléances au peuple japonais et aux familles des victimes du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le Japon le 11 mars dernier. Mon gouvernement désire réitérer son support au Gouvernement japonais et espérant que la contribution du Canada à la banque d'images fournie au Japon par la Charte internationale espace et catastrophes majeures, aura facilité l'organisation des secours aux sinistrés et la planification stratégique de la reconstruction.

Nos pensées vont également aux sinistrés et aux citoyens des autres régions touchées lors de la dernière année par des catastrophes naturelles de grande envergure, dont entre autres l'Australie, le Pakistan, la Colombie, le Brésil et dernièrement les États-Unis qui ont été confrontés à d'importants événements ainsi qu'Haïti, le Chili et le Venezuela qui ont eu à gérer l'impact de tremblements de terre dévastateurs.

Avec le nombre croissant de ces catastrophes naturelles d'envergure à travers le monde, la communauté internationale doit unifier ses efforts et prendre des actions concertées afin de fournir des données et produits dérivés de l'espace de manière efficace et rapide pour ainsi réduire l'impact de ces catastrophes sur les populations et les infrastructures.

*[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, permettez-moi de brièvement commenter l'ordre du jour de cette cinquante-quatrième session du Comité.

Cette année, ma délégation interviendra sur un certain nombre de questions importantes. En plus des débats que l'on aura sur le travail des Sous-Comité scientifique et technique et juridique, nous présenterons une déclaration relative à la question 6 de l'ordre du jour, sur les moyens de garder l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Le Canada travaille beaucoup sur ce dossier et nous avons appuyé le projet Secure World Foundation and Initiatives, index sur la sécurité de l'espace 2011.

Au titre de la question 3 de l'ordre du jour, "Mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III".

Ma délégation dira au Comité quel est le rapport de l'équipe 6, "Utilisation des applications spatiales pour améliorer la santé publique", document A/AC.105/C.1/L.305, qui a été présenté aux États membres du Sous-Comité scientifique et technique en février dernier. Ce rapport comprend les observations importantes de l'état de l'application de la technologie spatiale, télésanté et téléépidémiologie. On y voit comment on peut faire mieux pour les applications spatiales. On y trouve des recommandations adressées aux États qui pourraient être réalisées au plan régional et au niveau des Nations Unies pour les États membres et les organisations.

Le Canada est un acteur important pour ce qui est de l'utilisation du système d'identification automatique. C'est une technologie. Nous avons lancé en avril 2011 une charge utile construite par une société canadienne et nous l'avons intégrée dans l'organisation de la recherche spatiale indienne ISRO et dans le satellite d'observation de la Terre RESOURCESAT-2.

Nous allons participer activement au débat sur la viabilité à long terme des activités spatiales et nous espérons que les États membres prendront une décision ferme concernant cette question pour adopter le mandat qui donnera des orientations très claires sur les activités futures à entreprendre.

Ma délégation s'efforcera de travailler au sein du groupe de travail sur les objets proches de la Terre et l'équipe 14 pour renforcer les possibilités qu'a la communauté internationale pour développer un système de traçage et de détection rapide pour toute menace d'objet proche de la Terre.

Nous nous félicitons des progrès qui ont été faits lors de la session du Sous-Comité scientifique et technique en 2011.

Notre agence spatiale canadienne a été acceptée en 2010 en tant que 12<sup>e</sup> membre du Comité interinstitutions sur la coordination relative aux débris de l'espace, l'IADC. Nous contribuerons de façon positive aux travaux de ce Comité.

Nous sommes très heureux d'annoncer que l'IADC a accepté notre offre d'accueillir la 30<sup>e</sup> réunion de l'IADC au mois de mai 2012 à Montréal au Canada et j'ai personnellement accepté d'assumer la présidence de ce comité pour l'année prochaine.

Nous avons, au Canada, appuyé l'adoption des Directives sur l'atténuation des débris de l'espace en 2007 et nous espérons que l'échange d'informations sur les mécanismes nationaux se rapportant à cette atténuation des débris de l'espace entre les États membres nous permettront de mettre en œuvre davantage les Directives relatives à cette question des débris et de leur atténuation.

Nous appuyons l'initiative internationale de la météo spatiale. Nous fournirons des données que nous aurons obtenues par nos instruments et notre réseau au sol et dans l'espace.

Nous continuons à travailler aussi avec nos partenaires internationaux dans des plateformes internationales au sein de la Conférence sur le désarmement, au sein du Comité sur les satellites d'observation de la Terre, au sein du Groupe sur l'observation de la Terre, au sein de l'Organisation météorologique mondiale, où David Krens du Canada vient d'être récemment élu président, et au sein de l'Union internationale des télécommunications.

Les États et le secteur privé ont beaucoup d'activités spatiales ce qui en fait surpeuple l'environnement spatial. Pour profiter des avantages qu'offre l'espace, le Canada encourage tous à appliquer le cadre juridique qui régit les activités spatiales. Nous encourageons la mise en œuvre du cadre dont le but est d'améliorer notre conduite dans l'espace.

Le Canada appuie fermement les conventions des Nations Unies sur l'espace et nous saluons les initiatives qui seront prises et dont le but sera d'avoir un code de bonne conduite pour les

activités dans l'espace. C'est un effort qui est mené par la Commission européenne.

Nous coopérons au niveau international pour que l'on utilise davantage la Station spatiale internationale. En novembre dernier, le Canada a renouvelé son partenariat avec l'Agence de l'espace européenne par un accord.

En tant de coopération de l'ESA depuis plus de 30 ans, le Canada a participé à un grand nombre de projets et nous avons vraiment une connaissance très solide sur les technologies clés dans l'exploration de l'espace, l'observation de la Terre, les télécommunications et la navigation.

J'invite tous les États membres qui souhaitent mieux connaître nos activités spatiales en 2010 à consulter nos quatre rapports nationaux sur la collaboration internationale, les débris de l'espace, la météo spatiale et sur les objets proches de l'espace, publiés par le secrétariat au début de cette année.

Permettez-moi de dire, pour conclure, que nous allons continuer à nous efforcer d'atteindre les objectifs stratégiques. Nous allons continuer notre coopération avec les partenaires sur des projets internationaux importants. Il s'agit là de partager des connaissances et développer l'industrie spatiale canadienne.

Depuis 50 ans, le Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a joué un rôle important en ce sens qu'il a établi un dialogue pacifique entre les États membres, il a encouragé les débats et la coopération sur des questions très importantes pour toute la communauté internationale.

Nous célébrons le cinquantième anniversaire du Comité et le Canada espère qu'il pourra continuer à apporter sa contribution précieuse encore pendant des décennies pour progresser dans les activités de l'homme dans l'espace et qu'il encouragera les débats entre les États membres et qu'il concentrera ses activités sur les questions scientifiques, juridiques et politiques liées à un développement équitable et durable et à l'utilisation de l'espace. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Ukraine.

**Mme N. MAYSHEVA** (Ukraine) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, avant toute chose, ma délégation tient à exprimer ses profondes condoléances à la délégation du Japon qui a été frappée en mars dernier par un séisme grave suivi d'un tsunami qui a emporté beaucoup de vies.

L'Ukraine est un pays qui a connu Tchernobyl et nous comprenons fort bien que l'atome pacifique peut devenir très agressif. Nous souhaitons que le Japon puisse rapidement surmonter les conséquences de l'accident qui est intervenu sur la tranche Fukushima-1.

Monsieur le Président, permettez-moi d'informer le Comité de ce qu'a fait l'Ukraine dans le domaine des activités spatiales l'année dernière. Le développement de notre activité spatiale se fonde sur un texte adopté par le cabinet des ministres relatif au plan de politique spatiale allant jusqu'en 2032. C'est sur la base de ce document politique que nous allons préparer les projets de loi, les mesures, les plans, puisque nous avons les documents régissant les activités spatiales et on mènera à bien les programmes dans ce domaine.

En Ukraine, nous sommes en train de mettre en œuvre le 4<sup>e</sup> programme spatial scientifique et technique pour la période 2008 à 2012. L'Ukraine, comme auparavant, est toujours attachée au droit international qui a été fixé par les cinq traités des Nations Unies sur l'espace et par d'autres instruments internationaux dans le domaine de la recherche et de l'utilisation de l'espace. Ainsi, notre pays a continué à coopérer activement avec ses pays partenaires.

L'année dernière, nous avons signé des accords intergouvernementaux dans le domaine spatial avec le Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan, avec la Fédération de Russie, avec la République du Belarus, avec l'Arabie saoudite. Avec la Fédération de Russie, en mars 2010, nous avons signé un accord intergouvernemental portant sur la coopération dans le domaine de l'utilisation et du développement de systèmes par satellites de navigation mondiale le GLONAS. Un protocole bilatéral est entré en vigueur sur la propriété intellectuelle.

Beaucoup de documents bilatéraux ont été signés avec la Chine lors de la mission qu'a faite le Président de l'Ukraine en septembre 2010. On y trouve le programme de la coopération Chine/Ukraine dans le domaine de la recherche et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques pour la période 2011-2015. Dans ce programme, on trouve plus de 50 projets conjoints. Nous avons l'intention de créer un système commun d'observation de la Terre à partir des satellites. Nous avons l'intention aussi de réaliser un projet de satellites en ionosphère permettant la prévision des séismes. Nous avons aussi d'autres projets.

Le plan de coopération spatiale pour la période 2010-2011 est signé entre les agences spatiales nationales de l'Ukraine et du Kazakhstan. Nous avons aussi beaucoup d'accords de

coopération dans le domaine spatial avec l'Agence européenne spatiale, le Canada, l'Allemagne et d'autres pays.

Depuis 2009, nous avons fait dix lancements de lanceurs ukrainiens et nous avons placé ainsi 17 engins spatiaux dans l'espace. À partir de 1991, nous avons procédé à 120 lancements grâce à nos lanceurs ukrainiens. Nous renforçons la coopération avec les États-Unis, dans le cadre de la fusée lanceur TAOROUZ-2, d'après une commande de la société américaine Orbital Signs.

Nous continuons à mettre en œuvre un projet entre l'Ukraine et le Brésil intitulé Cyclone-4. En septembre 2010, nous avons commencé à construire une plateforme de décollage sur le territoire du cosmodrome Alcantara d'où partiront les fusées de la génération Cyclone-4. Participent à la mise en œuvre de ce projet des centaines d'entreprises des deux pays. En 2012, nous pourrions procéder au premier lancement dans le cadre de ce projet.

Au mois de juin de cette année, nous allons lancer un satellite ukrainien pour la télédétection de la Terre intitulé SITCH-2.

Au cours de ces dernières années, le département spatial ukrainien a atterri, si on peut dire, c'est-à-dire qu'il se tourne plutôt vers les problèmes de la société. L'Agence spatiale de l'Ukraine travaille en contact étroit avec différents ministères, celui de la politique agricole, dans le domaine de l'évaluation des superficies des zones ensemencées, concernant aussi le niveau des récoltes, l'étude des ressources agricoles, les forêts, etc.

Nous renforçons notre coopération avec le Ministère des catastrophes surtout pour ce qui est de la mise en œuvre ensemble de programmes concernant la prévention des catastrophes. Ainsi pendant les incendies qui ont eu lieu l'été l'année dernière, nous avons eu un programme d'après une méthode qui a été élaborée par la société Niepro Cosmos. On continue aussi à mener à bien une observation de l'environnement.

Monsieur le Président, il est important d'étudier toutes les questions de l'ordre du jour du CUPEA. Pour certaines questions, nous aimerions exposer notre position. Concernant le point 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", nous estimons que le rôle du Comité est important, c'est un forum très important pour étudier le régime juridique relatif aux activités spatiales relatives à la coopération régionale, interrégionale et mondiale concernant la mise en œuvre des principes fondamentaux de l'activité spatiale assurant la sécurité dans l'espace.

Dans un même temps, ma délégation voudrait souligner qu'il y a une ambiguïté dans les normes du droit spatial, notamment dans le domaine de la démilitarisation de l'espace. Dans l'Article 4 du Traité sur l'espace, on trouve un principe partiel de démilitarisation de l'espace. Les États n'ont pas le droit de placer en orbite une arme nucléaire ni d'autres armes de destruction massive telles que des armes chimiques, biologiques ou autres qui leur ressemblent du point de vue de leurs capacités de destruction. Dans un même temps, le traité garantit une démilitarisation complète à la Lune et à d'autres corps célestes. On y interdit notamment les essais de n'importe quelle arme, leur utilisation n'est permise qu'à des fins pacifiques.

C'est un aspect double du principe de la démilitarisation de l'espace qui a une incidence négative sur le développement de l'activité spatiale, en ce qui concerne notamment son élément militaire. Il est judicieux de développer ainsi le droit dans ce domaine relatif aux activités spatiales. Il s'agit notamment d'avoir un instrument international juridique qui mettrait un verrou à la militarisation de l'espace et qui contribuerait à renforcer les bases éthiques de l'activité spatiale.

Ma délégation constate avec satisfaction l'importance de l'étude, chaque année, faite par notre Comité de la question de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III, ce qui est complètement conforme à la résolution 59/2 de l'Assemblée générale datée du 20 octobre 2004.

Un point de départ d'une telle analyse est la résolution intitulée "L'étape au seuil du millénaire ; Déclaration de Vienne sur l'activité dans l'espace et le développement de l'humanité" qui met en exergue des activités spatiales où on y trouve surtout le développement durable.

Pour ce qui est des voies particulières où l'on pourrait utiliser l'espace, on trouve l'éducation, la santé, l'observation de l'écologie, l'utilisation rationnelle de la nature, la prévention et l'élimination des catastrophes, la prévention concernant le changement climatique, etc. Le but principal du développement durable consiste à atteindre un équilibre entre trois éléments du développement, c'est-à-dire l'économie, l'écologie et le domaine social. Cet objectif global est l'une des huit tâches de la Déclaration du millénaire que tous les États membres des Nations Unies ont décidé d'atteindre en 2015.

Notre délégation estime que la contribution du Comité est très importante pour le développement durable de nos sociétés.

Au cours de ces dernières années, l'on a renforcé la coordination entre le Comité et la Commission du développement durable des Nations

Unies. Les activités relatives au développement durable sont nombreuses et ces activités nécessitent une intégration encore plus étroite entre toutes les structures et institutions des Nations Unies qui travaillent sur ces questions, surtout le PNUE, le Département des questions économiques et sociales des Nations Unies, le PNUD, Habitat, les institutions régionales des Nations Unies telles que la Commission économique pour l'Europe, et d'autres organes régionaux, internationaux et subrégionaux.

Le système de l'Organisation des Nations Unies avec son potentiel multisectoriel a des possibilités considérables pour aider les États à atteindre les objectifs du développement durable. Il s'agit d'intégrer ces structures de façon efficace. Il s'agit de bien délimiter leur mandat afin que chaque maillon du système des Nations Unies puisse trouver sa propre niche, afin d'éviter des doublons, afin que l'on puisse arriver à des synergies pour atteindre les objectifs convenus ce qui se trouve notamment dans le texte Action 21.

Le changement climatique est un problème aigu aujourd'hui parce qu'il s'agit de la survie de l'humanité carrément. Les changements climatiques à l'échelle planétaire se traduisent par un réchauffement de la planète, par la fonte des glaciers. On voit que la couche d'ozone s'appauvrit. Il y a une désertification, perte de sols qui pourraient être utilisés pour des cultures. Il y a moins de diversité, etc. etc. C'est pourquoi, en ce qui concerne le changement climatique, et depuis les années 1990, plusieurs instruments furent adoptés. Il s'agit de la Convention-cadre sur le changement climatique des Nations Unies, le Protocole de Montréal concernant les éléments qui détruisent la couche d'ozone, le Protocole de Kyoto concernant la réduction de l'émission des gaz de serre, et on pourrait citer encore pas mal d'autres documents.

Le problème du changement climatique en fait, est un problème mondial. Donc, le rôle de la recherche spatiale est un rôle important. C'est un rôle qui a deux composantes. Il s'agit d'obtenir d'abord des informations de base pour que les bonnes décisions puissent être prises à tous les niveaux, et deuxièmement, il s'agit d'observer l'efficacité des décisions qui ont été prises. Nous pensons que dans le domaine du changement climatique, la technique spatiale peut s'avérer extrêmement utile pour résoudre les problèmes futurs de l'humanité.

Ce qui est important aussi, c'est une autre question de l'ordre du jour qui est intitulée "Espace et eau", dans le cadre de l'action "Eau pour la vie 2005-2015". Les problèmes de l'eau ne font que s'aggraver sur notre planète. On parle aujourd'hui

carrément de crise de l'eau et le rôle de la recherche spatiale est déterminant pour résoudre des problèmes liés à l'eau tels que la recherche des sources, la prévention des catastrophes naturelles, les crues, le contrôle de la pollution de l'eau, la surveillance des bassins transfrontières, la sécurité dans le domaine sanitaire, l'eau potable, la conservation des bioressources, la gestion globale de l'eau, etc.

Le coordonateur de la "Décennie l'eau pour la vie 2005-2015" est le mécanisme des Nations Unies qui a pour titre, "ONU, ressource de l'eau". Y participent tous les départements et programmes qui s'occupent de l'approvisionnement en eau.

Notre délégation considère que notre Comité devrait coopérer de façon plus étroite avec ce mécanisme pour pouvoir savoir ce qui pourrait permettre de résoudre les problèmes liés à l'eau.

Pour terminer, soyez certain que l'Ukraine est déterminée à développer la coopération internationale dans l'espace pour le bien de l'humanité. Nous tenons à souligner que notre État est prêt à une coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de l'activité spatiale. Merci.

**Le PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Madame. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Association Spaceweek.

**M. D. STONE** (Association de la Semaine mondiale spatiale) [*interprétation de l'anglais*] : Merci infiniment, Monsieur le Président, de me permettre de prendre la parole. L'Association de la Semaine mondiale spatiale vous félicite et félicite le Comité pour ce cinquantième anniversaire. Félicitations également à vous-même, Monsieur le Président, pour votre élection à la Présidence.

Comme vous le savez, la Semaine spatiale mondiale a été déclarée par les Nations Unies et l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999. Il s'agit de la semaine allant du 4 au 10 octobre suite à une recommandation d'UNISPACE III. Depuis lors, grâce à la participation de la communauté mondiale spatiale, cette semaine a pris de l'ampleur et a un impact plus important. Nous sommes honorés de faire une présentation devant le Comité à cet égard demain. Donc, je serai bref.

Je voulais attirer l'attention du Comité sur un document qui a été distribué ce matin. Il s'agit du ST/SPACE/56, Rapport sur la Semaine spatiale mondiale. Il résume la Semaine d'octobre dernier qui était composée de près de 600 manifestations où ont participé 63 États. Je félicite tous les États participants et les organisations pour cette réalisation. Je voudrais également fournir mes

félicitations au secrétariat pour la publication de ce magnifique rapport.

Je voudrais reconnaître certains États pour l'ampleur qu'ont pris les célébrations en 2010. La Roumanie pour le plus grand nombre de manifestations et l'Inde pour la plus grande participation, le Pakistan pour la meilleure couverture médiatique. Félicitations.

Nous nous réjouissons de pouvoir tenir la prochaine Semaine spatiale mondiale et en gardant à l'esprit l'anniversaire que nous fêtons cette année, nous souhaiterions remarquer que le thème en sera "50 ans depuis le premier vol spatial habité". Nous encourageons toutes les organisations spatiales à tenir des manifestations au cours de cette Semaine pour susciter l'intérêt des étudiants et du public.

Je voudrais exprimer ma gratitude à tous les membres de l'Association, du Conseil directeur de cette association. Nous remercions également le Bureau des affaires spatiales qui nous a permis d'inviter le Conseil demain à déjeuner. Toutes les délégations qui souhaiteraient envoyer un observateur à la réunion du Conseil ou qui ont des questions concernant cette semaine, peuvent me contacter.

Finalement, j'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, pour votre soutien. L'Association vous souhaite le plein succès lors de votre délibération. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, M. le représentant de l'Association de la Semaine spatiale mondiale. Je donne maintenant la parole au représentant de l'APSCO, le secrétaire général, M. Zhang Wei.

**M. W. ZHANG** (APSCO) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais vous féliciter pour votre excellente conduite des débats. J'ai beaucoup apprécié votre présentation lors de votre déclaration liminaire, la présentation d'APSCO.

Votre Excellence, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est un grand honneur pour moi de mettre cette déclaration au nom de l'Organisation régionale Asie-Pacifique de coopération spatiale. Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter à l'occasion du cinquantième anniversaire du Comité, également à l'occasion du cinquantième anniversaire du premier vol spatial habité.

Je voudrais également exprimer notre sincère gratitude à Mme Mazlan Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales, ainsi qu'à son équipe qui a déployé des efforts sans relâche afin de préparer cette session.

APSCO s'est engagée à continuer sa coopération fructueuse avec le Comité et avec le Bureau des affaires spatiales.

Depuis la dernière session du Comité, APSCO a reçu des réponses très positives des États membres qui se sont engagés financièrement et qui ont, nous avons vu également arriver des donations spéciales de la part du Gouvernement chinois. Cela est important pour la viabilité de notre organisation puisqu'elle est simplement soutenue par les contributions de ses États membres.

Autre nouvelle intéressante, c'est la suivante. La Turquie a mené à bien les formalités et les démarches nationales et est devenue un membre complet, à part entière de notre organisation. Nous avons exploré également d'autres possibilités en matière de participation d'un certain nombre d'autres pays et nous attendons leur réponse positive.

Cette croissance dans notre participation est une grande satisfaction pour tous les membres de l'APSCO et pour la communauté spatiale dans son ensemble. APSCO a lancé un certain nombre de projets qui sont en cours. La plateforme de service de partage des données qui est au cours de sa phase de développement. Nous avons lancé des appels d'offres et elle sera opérationnelle au cours de l'année prochaine, en milieu d'année.

Les spécifications techniques de projets de télédétection satellitaire ont été confirmées par tous nos États membres et le RFI a reçu une réponse positive de la part de l'industrie spatiale dans le monde entier. Le projet de science spatiale, le projet de navigation et le système d'observation des objets spatiaux sont tous menés à bien en sus de ce projet de satellites mené à bien par des étudiants et du projet de satellites de communication.

Avec un personnel limité et des ressources limitées, APSCO essaie de bénéficier de cet élan à tous les niveaux. Outre ces projets et la reconnaissance des dangers des séismes, APSCO, en collaboration avec le Ministère chinois de l'industrie de l'information, la technologie de l'information, organise un colloque international sur la gestion des séismes et la technique spatiale pour utiliser les alertes précoces. Cet événement se tiendra à Beijing en Chine en septembre de cette année, soutenu par le Bureau de UN-SPIDER à Beijing et l'industrie chinoise. Tous les experts en la matière sont les bienvenus.

Les programmes d'éducation et de formation constituent une des activités traditionnelles de l'APSCO et les programmes de maîtrise en applications techniques spatiales ont été appliqués de façon continue ces trois dernières années. 40 étudiants ont obtenu leur diplôme. Des cours de

courte durée, cours de formation, n'ont jamais cessé ces sept dernières années. Cette année, à Bangladesh, nous nous concentrerons sur la surveillance de l'environnement et des catastrophes à partir de l'espace.

La construction, la création d'un centre de formation d'éducation de l'APSCO fait l'objet d'un débat intense parmi les États membres.

La troisième et la quatrième réunion du Conseil se sont tenus à Beijing et à Bangkok respectivement. Un certain nombre de règles et de règlements garantissant le bon fonctionnement de l'APSCO ont été approuvés par le Conseil.

Il est important de mentionner également de mentionner que l'APSCO est également très active en matière de droit de l'espace et en totale conformité avec les traités des Nations Unies relatifs à l'espace. L'APSCO participe de façon active d'un certain nombre de forums en la matière et élabore des documents visant à la création d'un centre de recherche de l'APSCO pour la politique et le droit de l'espace. Tout cela est mené à bien.

Je voudrais exprimer mon appréciation au Bureau des affaires spatiales pour leurs orientations et leur soutien.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, depuis sa création il y a 50 ans, le Comité est devenu l'endroit, l'instance première internationale pour débattre et pour prendre les actions nécessaires concernant l'utilisation pacifique de l'espace et a contribué grandement à la promotion de la coopération internationale en la matière.

J'ai également pris note de la Déclaration qui a été adopté hier qui mentionnait et qui mettait l'accent sur la coopération internationale et régionale en matière des activités spatiales. Cette coopération est essentielle pour renforcer les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

En tant qu'organisation intergouvernementale fondée sur la Convention, l'APSCO a été créée pour contribuer à cette entreprise conformément à ses propres objectifs dans la promotion de la coopération spatiale dans la région Asie-Pacifique. Nous espérons que tous les pays dans cette région pourront nous rejoindre et bénéficier de tous les profits au cours des 50 prochaines années. Je vous remercie pour votre attention.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de l'APSCO.

Mesdames et Messieurs les délégués, avant de lever la séance de ce matin, je voudrais vous informer de notre programme des travaux pour cette après-midi.

Nous nous retrouverons à 15 heures précises. Nous continuerons l'examen du point 4, "Débat général", et puis nous commencerons l'examen du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, ainsi que l'examen du point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session".

Il y aura trois présentations techniques cette après-midi. La première sera faite par le représentant du Japon, la deuxième par le représentant du Chili et la dernière par le représentant du Mexique.

Je voudrais vous rappeler que lors du déjeuner, toutes les délégations sont invitées à une réception proposée par la délégation du Japon et qui aura lieu de 13 heures à 14 h 30 au Centre international de Vienne, Salle Mozart.

Je vais donner la parole au secrétariat qui va faire quelques annonces.

**M. N. HEDMAN** (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*]: Oui, merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les délégués, il y aura deux vidéos aujourd'hui, à 14 heures dans cette même salle de conférence. Donc à 14 heures, la salle de conférence M1, première vidéo, "Un docteur japonais voyage dans l'espace", sera faite par le Japon. Deuxième vidéo, "Un monde sans satellites", présentée par la France.

Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le secrétariat pour ces annonces.

Ce soir, je voudrais inviter les délégués à participer à la discussion des astronautes-cosmonautes qui se tiendra à la Mairie de Vienne à 19 heures. (??) moi-même et d'autres, nous débattons du futur de l'humanité dans l'espace. Cette manifestation est organisée par le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies en coopération avec la Mairie de Vienne. Les invitations ont été distribuées à toutes les délégations.

J'aimerais également vous annoncer l'événement concernant la nourriture spatiale. Vous avez reçu une petite brochure avec les menus spatiaux qui a été préparée par la cafétéria du Centre international de Vienne en coopération avec le Bureau des affaires spatiales, à partir du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 10 juin. Il y aura également une possibilité

de tester, de goûter la nourriture malaisienne. À 13 heures à la Rotonde.

*La séance est levée à 12 h 55.*